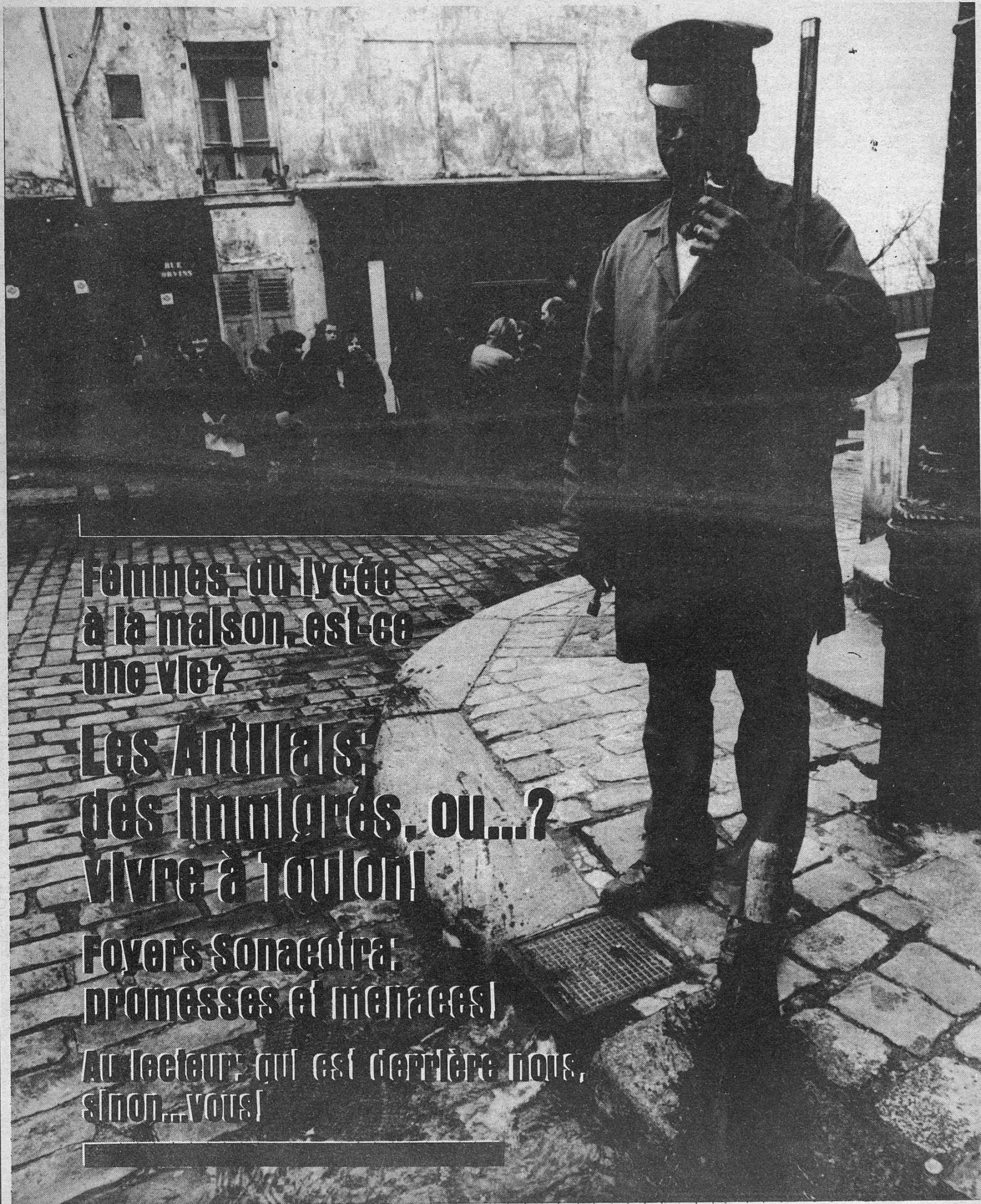


SA FRONTIÈRE

Mardi 1 Mai 1979

pour un hebdo de l'immigration 4 francs N° 02



**Femmes: du lycée
à la maison, est-ce
une vie?**

**Les Antillais:
des immigrés, ou...?
Vivre à Toulon!**

**Foyers Sonaotra:
promesses et menaces!**

**Au lecteur: qui est derrière nous,
sinon...vous!**

Des centaines de lettres,

Des lettres, des centaines de lettres... De belles lettres qui nous viennent d'un peu partout.

« Solidarité » ; « soutien » ; « émotion » — « continuez »...

D'Angers, de Lyon, de Bègles, de Strasbourg, de Châteauroux, du Gabon, de Nîmes etc...

Entamons donc ce dialogue comme nous y invite J. F. de Nouan : « Peu importe les fautes de langage et de style. Il faut s'exprimer avant tout et, que chaque lecteur ne se contente pas de lire, mais soit un réel participant ».

Amitiés...

Amis migrants,

Je vous écris pour divers motifs.

1) D'une part, j'aimerais vous demander des nouvelles du journal. Où en êtes-vous ? Après le premier numéro, en avez-vous publié d'autres ? Avez-vous réussi à récolter l'argent nécessaire pour le lancement définitif du journal ? Pour ma part, il ne m'est pas encore arrivé la possibilité de vous envoyer l'argent pour l'abonnement. Je pense pouvoir le faire le mois prochain car pour l'instant je suis limité (nourriture, loyer...).

2) J'ai lu aussi dans votre premier numéro, que vous cherchiez des jeunes pour vendre le journal, à Chartres. Je crois pouvoir en diffuser pas mal d'exemplaires, vu la communauté migrante importante de diverses origines. Ecrivez-moi et dites-moi ce que vous en pensez. Je suis prêt à le faire, même bénévolement, car je pense qu'un journal comme celui-là a besoin d'argent plus qu'un autre.

3) Je tiens à vous informer qu'à la fonderie S.C.A.M. à Oisième/Gasville, dans la banlieue chartraine, 140 ouvriers migrants sont en grève depuis le jeudi 12 avril et occupent l'atelier de fonderie. Les revendications : meilleures conditions de travail, 10 % d'augmentation, 13^{ème} mois sans tenir compte des arrêts de maladie.

J'ai pu les constater pendant les deux journées portes ouvertes ces samedi et dimanche passés.

Conditions lamentables dans lesquelles travaillent ces hommes (Algériens, Tunisiens, Maliens, Sénégalais, Turcs, Portugais). Nous en sommes restés à Zola. Question sécurité, rien ou très peu n'est fait pour l'améliorer. Les chiffres officiels donnent 7 accidents de travail déclarés à la Sécurité Sociale. L'hygiène, c'est aussi désastreux. J'ai même vu (à se demander si ce n'est pas fait exprès pour esclaves en camp de concentration) à un endroit, dans l'usine, un mur de deux mètres de haut. A travers ce

autour d'une tonne.

Je pense à tous ceux qui travaillent dans ces conditions inhumaines. Je crois qu'il faudrait faire quelque chose. Les grévistes sont soutenus par la CGT, CFTD, FEN, PS, PCML. Ils ont beaucoup de soutien et aussi de celui de *Sans Frontière*, ne serait-ce qu'en parler. La lutte dans cette usine existe déjà depuis quelques années.

En 1972, les travailleurs émigrés ont obtenu la suppression du bidonville en échange d'une chambre avec 5 lits en 3x8, équipe pour le travail, équipe pour le sommeil et équipe de repos. C'était un moyen d'avoir en permanence le lit chaud. En 1976, ils ont obtenu la signature de la part de la direction, pour le 13^{ème} mois qu'ils n'ont jamais obtenu. Pour nous amener à avril 79, avec toutes les revendications que j'ai soulignées au début. Pour l'instant, la direction fait la sourde oreille.

Nous préparons un gala de soutien, sur place ou à Chartres, d'ici quelques jours.

Voilà, j'ai pas tout dit.

Amitiés,
C. SANTOS

Un coeur et une roche

Chers amis,

Emigrée et immigrée comme tant d'autres, je voudrais partager mes impressions (qui je pense sont identiques à celles de toute personne qui se voit obligée

de quitter son pays natal avec tous ceux qui encore aujourd'hui les ressentent mais qui ne veulent ou ne peuvent pas les exprimer. Fraternellement vôtre et nôtre.

B. Maria

tées. Construire des voitures que nous n'avons jamais conduites. Déboucher les égouts que nous n'avons jamais bouchés. Balayer des rues que nous n'avons jamais salées...

B.M.C.
Montbéliard

Enfin un repère

Chers vous tous...

Au moment où l'insécurité de ma situation actuelle (certificat de résidence arrivant à expiration etc...) parfaitement compréhensible, revêtait la forme d'une peur irraisonnée et incontrôlable allant jusqu'à une véritable régression qui me faisait retrouver naturellement des bribes de prières afin de conjurer les esprits et d'éloigner la « Chitane », au moment où je commençais, doucement mais d'une manière sûre mes premiers pas dans le dédale de la folie, (l'idée que mon appartement était habité par des esprits se nichait de plus en plus confortablement et la hantise cédait peu à peu à l'acceptation d'où remémoration des histoires de l'enfance pour ensuite arriver à me dire que c'est là le signe d'Allah pour me faire retrouver le « droit chemin et le retrouver lui aussi »).

Sans Frontière arrive. Je l'ai lu d'un trait, de la première à la dernière ligne, ce fut une grosse bouffée d'oxygène, je n'étais plus seule ; enfin un repère ! Je ne me sentais plus « cette orpheline larguée dans le cosmos ». En sortant faire mes courses, je l'ai emmené sous mon bras, peut-être avec inconsciemment l'envie de le faire lire ; au Prisunic, j'ai rencontré une femme arabe du quartier que j'ai vu deux ou trois fois, je me suis naturellement dirigée vers elle et je lui ai donné le canard à lire en lui parlant un peu des abonnements. C'était la première fois que je lui adressais la parole bien que l'envie ne me manquait pas. Vous voyez déjà les possibilités de ce nouveau-né qui vient à peine de défrayer ses poumons et d'avalier ses premières bouffées d'air. Déjà, non seulement il remet les idées qui ont tendance à s'éparpiller en place mais il permet le contact et le dialogue car la femme à qui je l'ai donné va passer chez moi.

Donc il faut à tout prix qu'il vive, ne serait-ce que pour ça. Rompre l'isolement est déjà une bien grande tâche.

A bientôt, bon courage.

Khaira

L'EMIGRE

Debout au carrefour, il essaye de dominer l'appel de ses collines, les pleurs de tous les siens
Debout au carrefour, il essaye d'imaginer
La fin de la misère, la fin de ses besoins.
Avec trois larmes dans la poche
Avec un coeur en une roche
Il emprunte le seul chemin
Qui changera ses lendemains.
C'est souvent lui le rejeté
C'est toujours lui l'indésirable
C'est souvent lui le condamné
C'est sa famille la coupable.
Mais le soir se reposant des reproches et du labeur
Il repense à ses enfants
Endormis dans son grand coeur ;
Et les parfums de ses collines
Viennent chatouiller ses narines
Au fond de son coeur en émoi
Réveiller tout son « là-bas ».

Bravo pour le dossier

Cher ami,
Ci-joint, deux abonnements d'un an et un de six mois pour « *Sans frontière* »... d'autres suivront.

Bravo pour le dossier intérieur, expulsions, et l'article sur les jeunes immigrés. Quelques critiques qui varient selon les interlocuteurs :

— Les poèmes, trop forcés, mal ressentis, par des Maghrébins.

— Erreur psychologique de placer en page deux un article sur les Berbères (Algériens dixit).

— En page 4, l'analogie avec la chasse aux Juifs sous l'occupation a été jugée abusive.

— *Sans Frontière* ressemble trop à *Libé* (un militant CGT)...

Longue vie à *Sans Frontière*. Bien cordialement.
Yves

Une surprise

Camarades de *Sans Frontière*
Permettez-moi de vous dire combien j'ai été surpris d'avoir reçu votre courrier dans lequel vous m'annonciez la création d'un journal fait par des travailleurs immigrés, qui sera une liaison entre nous et qui permettra de connaître ce qui se passe dans le pays d'accueil et de nous exprimer.

Faire savoir aux ignorants de notre culture, que nous ne sommes pas les « mangeurs de pain » ni les « boucs émissaires », ni « les responsables de la crise ou du chômage ». Nous sommes les premières vic-

times de la xénophobie et du racisme selon les racontars que propagent la bourgeoisie et le patronat (le débat du 22 / 11 / 78 sur le film « Les Ambassadeurs » nous laisse réfléchir). Alors que nul dirigeant de nos différents pays n'avait pris position dans une conférence, ou dans les beaux discours pour endormir la population. (Peut-être y en a-t-il quelques-uns, mais ce n'est pas assez). Surtout que l'on sait, que le jour où nous étions recrutés, triés, avant d'être vendus... Nous étions bons à tout faire, construire des maisons que nous n'avons jamais habi-



(Photo A. Boriani)

... des milliers d'espoirs

Les enfants de la nuit

Quand la terre dénudée et sèche se transforme en une poussière que le moindre souffle emporte, quand le printemps prodigue oublie ses nuages, quand le soleil impose son ardente tyrannie et soumet la nature toute entière à son règne d'enfer, l'arbre meurtri plonge ses racines plus profond encore, dans un ultime et dérisoire combat avant de s'étioler et dépérir. C'est alors que le Temps, invisible témoin de drame, sort de sa réserve et recouvre le défunt de l'épais linceul de l'oubli. La tragédie de l'arbre blessé ressemble étrangement à la nôtre. Les sociologues nous appellent — faute de mieux ? — les immigrés de la deuxième génération.

Etrangers en France et dans notre pays, autant dire les enfants de la nuit. Nous ne ressemblons plus à nos pères, nos pères qui bitument les routes, construisent les H.L.M. et ramassent les poubelles. Résignés et supportant le mektoub quotidien, nos parents gar-

dent l'espoir mythique d'un retour triomphal au bled.

Là-bas, le lopin de terre et la demeure paisible, fruits tardifs et amers d'une vie de labeurs et de privations, clameraient bien quant à la revanche sur le destin. Castant le rêve des parents et refusant d'en payer le tribut, les enfants de la nuit s'installent dans la décrépitude de l'arbre. Accouchés par l'Histoire et aussitôt reniés par elle, nous criions à la face du monde : « Qui sommes-nous ? ». Privés de la mémoire collective de nos ancêtres, nous n'arrivons plus à nous situer par rapport à une réalité qui nous bouscule. Sur les bancs de l'école, le maître nous inculpe la supériorité de l'occident, son histoire, ses valeurs, ses héros et sa force. Une école qui sanctionne massivement notre « inculture » et notre inadaptation sociale. Les plus chanceux d'entre nous, un précieux C.A.P. en poche, iront grossir les bataillons de chômeurs qui, chaque semaine, prennent d'assaut

de dérisoires châteaux qu'on appelle pudiquement « Agence nationale pour l'emploi ». Les fortes têtes, ceux qui n'admettent pas la normalité des choses, le chômage, le racisme et l'indifférence, ceux qui refusent d'être transformés en bêtes de somme du Capital, troublent l'ordre public et la tranquillité des honnêtes citoyens français et bien ceux-là monsieur, s'exposent d'eux-mêmes aux rigueurs de la loi, par le simple fait d'exister.

Les autres, tous les autres, l'ennui et l'alcool aidant, prennent doucement le sentier de la délinquance ou s'engagent dans le tunnel ténébreux de la folie. A la maison, le père et la mère continuent leur sempiternel monologue sur le bled, vantant ses vertus et taisant ses misères. Un monologue en arabe, un arabe singulièrement appauvri par l'exil mais que déjà certains d'entre nous ne comprennent plus. Lorsque la langue elle-même se meurt, qu'advient-il de la culture qu'elle

véhicule ? Otages d'un vécu miné par les contradictions, déchirés entre deux cultures qui cohabitent difficilement ensemble, incapables de choisir leur route, les enfants de la nuit sont cependant habités par une révolte sourde et diffuse. Pareille à la force d'un torrent qu'on croit dompté par les digues cette révolte est porteuse d'avenir. Un avenir que Dieu seul et monsieur Stoleru connaissent...

Mohamed RAMDANI



Déjà des « concurrents »

J'ai lu votre numéro un avec beaucoup d'intérêt et j'espère qu'il sera suivi de beaucoup d'autres (d'ailleurs j'ai l'intention de m'abonner... à la prochaine paye).

Je suis, moi aussi, une sorte d'immigrée (métisse égyptienne) de mère française et traînant à Paris depuis six ans, et voilà pourquoi je vous écris. Avec des camarades arabes, nous venons de créer un centre culturel arabe qui pour le moment se consacre à l'enseignement audio-visuel de l'arabe aux francophones désireux de l'apprendre. Nous ne sommes pas encore rentables mais avec l'aide d'Allah ça risque de venir ! Nos projets sont évidemment plus larges et comportent, je vous tiendrai au courant, l'idée d'un cours gratuit d'arabe à l'usage des Maghrébins qui n'ont pas eu la possibilité d'apprendre cette langue dans leur enfance. Mais nous avons aussi envie de faire une revue et c'est ça que je veux vous parler. Notre idée est de faire une revue en français, informant les gens qui s'intéressent au monde arabe de ce qui s'y passe sur le plan culturel. Donc travail de traduction, information sur les arts plastiques

et lyriques, rencontres, interviews, etc...

En nous efforçant que notre revue soit populaire et abordable des littératures et des formes d'expression non « transcendantes » ainsi que c'est trop souvent le cas. Pas trop d'avant-gardes sophistiquées, mais des marginaux sincères, des jeunes qui rendent compte de la réalité de préférence aux fracassantes et décevantes expériences surréalistes, que nous n'excluons d'aucune manière mais qui ne nous séduisent pas à priori. Et quelques classiques pour l'histoire ; racines obligent...

Voilà pour vous donner une idée du ton. Je suppose que c'est présomptueux, mais il me semble qu'il y a un besoin, donc j'aimerais vous rencontrer parce que je suis à peu près ignorante de la façon dont on démarre un journal et que discuter avec vous pourrait être instructif, et certainement agréable.

Mon projet est plutôt complémentaire du vôtre que concurrentiel, c'est pourquoi je n'hésite pas à vous demander d'éclairer ma lanterne. Très amicalement.

Z.Z.

Exilé politique

Chers amis « Sans Frontière »

C'est avec une grande joie que je viens de recevoir le numéro 01 de « Sans Frontière ».

Un vif plaisir s'est emparé de moi, pendant la lecture de vos articles.

Emigré malgré moi, (exilé politique) depuis 1970, je suis totalement solidaire de votre courageuse et brillante entreprise et vous souhaite, du plus profond de moi-même un grand succès, et que « Sans Frontière » trouvera toute l'audience qu'il mérite, et qu'il deviendra le porte-parole de toutes les communautés dans leurs

luttons contre les impérialismes politiques, culturels et économiques et pour leur place au soleil, sachez que je suis pleinement disposé à prolonger l'entreprise d'information que vous menez. Bon courage, longue vie « Sans Frontière » défenseur de l'un des plus beaux langages du pourtour méditerranéen et de l'Afrique. Ci-joint deux poèmes de ma composition qui sont le cri de l'Algérien berbérophone que je suis et dans la langue maternelle qui l'a bercé pendant toute son enfance, maintenant abolie de l'enseignement général et de la vie publique dans sa patrie natale, l'Afrique du Nord (Tamazia). Mohand O.K

Par ces vers, je vous rends hommage, A vous mes parents, pleins de courage, L'éducation que vous m'avez donnée, je la porte en moi avec dignité. Exilé malgré moi, je suis loin de vous, A cause de nos ennemis, ignorants et jaloux, Ces despotes, ces analphabètes, ces fous, N'ont pas encore compris que nous détestons le joug. Soyez fiers de votre fils, à l'étranger, il travaille Pour combattre l'oppression, cette injustice de taille, Pour l'honneur du pays, il s'est jeté dans la bataille. La liberté viendra, nous fêterons les retrouvailles.

Qu'importent la prison et mon exil amer, Dans mon cœur d'enfant votre langue m'est chère, Ces sentiments ardents, ce poème politique, C'est l'éducation à vous, la sagesse de l'Afrique. Hommage à vous tous, parents dans ce cas, A vous tous les jeunes, compagnons de combat, la liberté humaine ne s'aliène pas, Unissons nos efforts, la justice triomphera.



sans frontière

LE PROJET DE LOI BONNET:

Légaliser des dizaines d'Arenc

On attendait M. Stoleru et c'est M. Bonnet qui arrive. Non que M. Stoleru ait renoncé au projet de loi qu'il devait soumettre à l'Assemblée Nationale, et dont nous avons présenté les grandes lignes dans notre précédent numéro. Aux dernières nouvelles, le Secrétaire d'Etat aurait des difficultés avec le Conseil d'Etat très réticent vis-à-vis de certains articles.

C'est donc Mr Bonnet, ministre de l'Intérieur, qui a présenté en premier, son projet.

Débat au Conseil des Ministres le 14 avril dernier, il a été présenté à l'Assemblée Nationale et doit être donc discuté lors de la présente session. Ce texte s'il est adopté (ce qui ne fait guère de doute) vise à modifier l'ordonnance du 2 novembre 1945. Nous publions ci-dessous l'exposé des motifs et le commentaire d'un ami de *Sans Frontière*.

LES TOURISTES INDIGNES

Dans l'article 1. On dit « pour entrer en France, tout étranger doit :

1 — être muni des documents et visas exigés par les conventions internationales et les règlements en vigueur ;

2 — Disposer des moyens d'existence suffisants ou, s'il se propose d'exercer une activité professionnelle, présenter les autorisations nécessaires.

L'accès du territoire français peut-être refusé à tout étranger dont la présence constituerait une menace pour l'ordre public ».

Nulle part, il n'est précisé ce que le ministre de l'Intérieur entend par « moyens d'existence suffisants ». Notion tellement vague qu'elle autorise de fait tout arbitraire aux frontières. Il reviendra au premier policier venu d'apprécier selon son humeur le touriste à laisser passer et celui qu'il faut refouler. On sait déjà ce que « l'atteinte à l'ordre public » signifie ; un vol de mobylette par un jeune immigré qui s'ennuie dans sa banlieue, une grève dans un foyer, une activité politique ou syndicale quelconques, autant d'atteintes à ce fameux ordre public.

Et comme me disait un haut fonctionnaire, il faut laisser au gouvernement le loisir d'apprécier ce que c'est qu'une atteinte.

UN, DEUX, TROIS... ARENCE

La prison d'Arenc va faire des petits. Dans l'article 3 on lit que « l'étranger qui n'est pas en mesure de déférer immédiatement à la décision lui refusant l'autorisation d'entrer ou de séjourner sur le territoire français peut être maintenu dans des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire, pendant le temps strictement nécessaire à son départ. Le Procureur de la République en est tenu informé ».

Alors que les plaintes déposées par des immigrés qui ont été internés dans la fameuse prison d'Arenc sont toujours en cours et n'ont abouti à aucune inculpation, on passe à une généralisation de la pratique de l'internement. La dernière phrase de cet article semble donner une sorte de protection juridique à l'immigré interné, mais on ne nous dit pas si pendant cet internement, l'immigré peut prendre contact avec un avocat ou avec sa famille ?

L'article quatre précise que le non-paiement des impôts est un motif de non-renouvellement des papiers et donc d'expulsion immédiate. Faut-il souligner le caractère discriminatoire de cet article ? Un travailleur français qui ne règle pas ses impôts paiera une amende et sera, s'il persiste, poursuivi. Un immigré sera expulsé pour le même motif. Enfin, on ne peut être qu'outré par l'aspect insidieux d'une telle mesure : on savait dans les chaumières de France que les immigrés pillaient la Sécurité Sociale. On apprend aujourd'hui qu'ils en font de même pour la Direction des Impôts.

LETTRE AUX COMMUNAUTÉS CHRETIENNES

Le pasteur Jacques Maury (président de la Fédération protestante), Roger Etchegaray (Président de la conférence épiscopale) et Mgr Méletios (président du comité interépiscopal orthodoxe) ont adressé le 3 avril dernier une lettre aux chrétiens de France.

Evoquant la recrudescence du chômage, qui touche durement et les immigrés et les Français, ils soulignent que « l'immigration a changé de visage, l'image que l'on s'est faite ne correspond plus à la réalité. Elle est devenue un fait

On attend généralement d'une loi qu'elle précise les devoirs mais aussi les droits des citoyens. Or, on ne voit pas comment l'immigré refoulé à la frontière, ou interné en attente de son expulsion, peut contester les décisions qu'il subit. Ainsi ce projet de loi est le deuxième volet de l'arsenal juridique que l'immigration va affronter (et subit déjà en pratique) à partir de juillet 1979.

On sait que M. Stoleru a déjà déposé son projet de loi sur « L'Aide au retour » ; il n'a pas encore été discuté au parlement, mais les bureaux ouverts à cet effet fonctionnent au vu et au su de tout le monde.

M. Bonnet vient d'y ajouter la deuxième partie, et il appartiendra à M. Stoleru de compléter le tableau.

EN ATTENDANT, M. STOLERU NOUS RASSURE !

Dimanche 22 avril, le Secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, est intervenu à l'émission « mosaïque ». Son but a-t-il dit est de « lever les inquiétudes qui sont actuellement déversées et répandues » parmi nous.

Le Secrétaire s'est voulu rassurant, mais en fait, il n'a fait que confirmer ces « bruits » qui circulent. Quelle que soit la teneur de son projet, en cours de modification, il se confirme qu'il n'y aura pas de renouvellement automatique des papiers, que la situation de l'emploi (donc par département) sera le critère principal.

permanent ». Les trois responsables ajoutent que « la France est en train de devenir une nation où différentes races, différentes cultures, différentes religions doivent avoir leur place légitime ».

A LIRE : LES IMMIGRÉS EN FRANCE, AUJOURD'HUI »

Réflexion d'un groupe œcuménique. A la veille du débat parlementaire sur l'immigration, la CI EMM vient d'éditer la brochure « Les immigrés en France, Aujourd'hui ».

Le document a été élaboré par un groupe de responsables de missions chrétiennes ou

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

L'ordonnance du 2 novembre 1945 qui régit l'entrée et le séjour des étrangers en France fonde le contrôle de l'immigration sur la délivrance de visas d'entrée et d'établissement, par les consuls de France dans les pays étrangers, aux personnes désireuses de venir sur notre territoire. Si un étranger se présente à la frontière en étant dépourvu de visa il ne peut être admis.

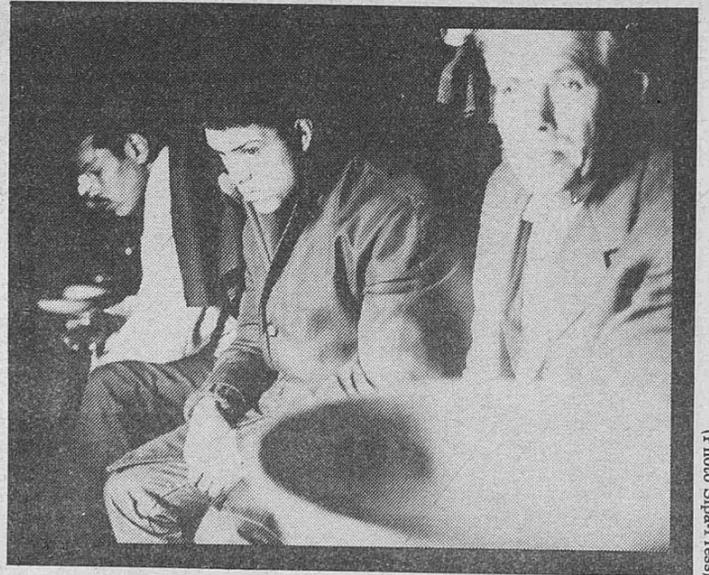
Mais depuis 1945 la nature de l'immigration et les conditions de la circulation internationale se sont profondément modifiées.

Il s'agissait, en 1945, d'une part d'assimiler une population étrangère quantitativement limitée et principalement d'origine européenne (Polonais, Italiens, Espagnols...), et de contrôler, d'autre part, l'arrivée de nouveaux immigrants par l'obligation, pour ces derniers, d'être en possession d'un visa d'établissement en France (préalablement à leur entrée sur le territoire national).

Depuis lors, en raison du processus de décolonisation, un régime de libre circulation des personnes a été maintenu entre la France et des Etats d'Afrique francophone. Ce régime exceptionnel est en voie de disparition progressive à la suite des négociations ouvertes avec les Etats en cause.

D'autre part, du fait du développement important du tourisme depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale le Gouvernement avait été conduit à la suppression assez généralisée des visas de court séjour (moins de trois mois). Ces déplacements massifs d'étrangers — 500.000 personnes entrent ou traversent chaque jour notre territoire — ont eu pour effet d'accroître le nombre de ceux qui, venus en France à ces titres, cherchent à s'y maintenir à l'issue du délai qui leur est imparti. Ces étrangers se dérobent aux injonctions d'avoir à quitter le territoire. Les autorités responsables ne détiennent pas les moyens juridiques et pratiques de coercition nécessaires à la défense de l'intérêt national.

Il importe donc de compléter l'ordonnance du 2 novembre 1945 pour préciser que l'entrée du territoire français peut être interdite pour des motifs autres que l'absence des documents et des visas exigés par les conventions internationales.



(Photo Sipa-Press)

Les réactions au projet de loi:

d'associations en collaboration avec messieurs Abdelmalek Sayad et Khelifa Mouterfi. Le document procède à une analyse du phénomène migratoire et souligne les dangers de la politique gouvernementale. Dans ces conclusions, le groupe œcuménique dégage « plusieurs éléments d'appréciation à intégrer dans toute décision ou mesure légale » concernant l'immigration.

Pour se procurer la brochure : écrire au CI EMM, 46, rue de Montreuil, 75011 Paris, tél 372 49 34. Le Numéro 5F

UN APPEL DU COTIM

Un comité des Travailleurs

et Intellectuels Maghrébins, de création récente, lance un appel, pour la publication d'une pétition dans le journal « Le monde ».

Cet appel intitulé : « Non au racisme d'Etat » dénonce la nouvelle réglementation de l'immigration, qu'il déclare en contradiction flagrante avec les chartes internationales et les accords franco-algériens.

On peut se procurer le texte de l'appel au 46 rue de Vaugrad, 75006 Paris. Pour participer aux frais de publication dans Le Monde, chèque postal ou bancaire à l'ordre de Madeleine Trébous.

L'ordonnance doit également être modifiée afin d'établir, sans équivoque possible, que les étrangers non admis ou refoulés peuvent être placés dans des locaux administratifs pendant le temps strictement nécessaire à leur départ.

Dans de nombreux cas, il est en effet illusoire de prendre une décision et d'en laisser l'exécution à la bonne volonté de la personne qui en est frappée. L'expérience a souvent montré que les intéressés cherchent à se soustraire à l'application de la mesure prise à leur encontre et qu'ils y parviennent aisément avec l'aide de leurs compatriotes déjà établis en France, ou grâce au soutien d'organisations et de comités créés pour la circonstance.

Les modifications proposées figurent d'ailleurs dans la plupart des législations des pays européens voisins de la France : Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne, Confédération suisse. Certes, des différences existent, mais elles tiennent essentiellement aux structures administratives propres à chaque pays. Les principes qui régissent les conditions d'admission et de séjour des étrangers sont comparables, car ils sont indispensables pour assurer un contrôle efficace de l'immigration étrangère et la protection de l'ordre public.

Tel est l'objet du présent projet de loi.

QUELLE LOI NOUS PREPARE-T-ON?

Seul texte à valeur vraiment législative, puisque les Ordonnances prises en 1945, au lendemain de la Libération, ont force de loi, l'Ordonnance du 2 novembre 1945 régissant l'entrée, le séjour et le travail des immigrés, se meurt ; elle est

morte et elle sera enterrée au cours de cette session parlementaire. Que Dieu ait son âme !

UNE LOI DRASTIQUE

Si l'Ordonnance du 2

novembre 1945 qui, rétrospectivement, ne manque pas d'apparaître comme libérale, n'a pas toujours bien mérité de la cause des immigrés, elle a par contre rendu de bons et loyaux services aux bénéficiaires de l'immigration. En effet, alors que toute la réglementation secrétée à l'intention exclusive des immigrés viole de manière flagrante l'esprit, voire la lettre de l'Ordonnance, il n'empêche que c'est sur la base de cette ordonnance que cette réglementation a été édictée.

Cela vient d'être magistralement rappelé par le Conseil d'Etat qui par deux arrêtés (en date du 24.11.78) vient d'annuler dans leur totalité, ou en partie, 7 circulaires récentes du ministère de l'Intérieur et du secrétariat d'Etat chargé des Travailleurs Immigrés. De même étaient annulés la circulaire instituant « l'aide au retour » (le million de Stoléro) et le décret du 10.11.77 relatif à l'arrêt de l'immigration familiale. Comme un château de cartes, tout l'édifice réglementaire s'écroule.

Il faut donc une nouvelle loi, une loi qui permette de donner une base légale à la réglementation invalidée (même si elle est toujours appliquée), qui autorise directement et avec toute l'autorité législative, une réglementation encore plus répressive.

Par quoi envisage-t-on de remplacer l'Ordonnance du 2 novembre 1945 ? Il n'est que de relire le communiqué du conseil des Ministres du 14 mars, d'examiner de plus près le projet de loi présenté au nom de M. Barre par M. Christian Bonnet, pour se faire une idée assez précise de ce que sera cette loi qu'on entend faire ratifier par le Parlement, de ce qu'en sera aussi l'application. Ce sera une loi *drastique* au sens propre du terme : instituant une règle discriminatoire à l'entrée du territoire français, accentuant le contrôle administratif sur les immigrés tout au long de leur séjour en France, soumettant le renouvellement des autorisations de séjour et de travail à des conditions arbitraires.

UNE LECTURE PARTICULIERE DE LA LOI

cette lecture ne retient de l'Ordonnance que les généralités, les banalités, les usages les plus anciennement établis : pour voyager, aller d'un pays à l'autre, il faut s'armer de visas. Us aussi vieux que les plus vieilles frontières ! Ne retenir de l'Ordonnance que ce qu'elle a de plus insignifiant, c'est ignorer délibérément l'essentiel de la loi ; à savoir, l'organisation minutieuse du cursus que doivent suivre les immigrés, les conditions auxquelles ils doivent satisfaire à chaque étape de ce cursus et tout au long de leur immigration. L'immigration est aussi affaire d'Etat, affaire profitable à l'Etat sous de multiples rapports (pas seulement sous le rapport économique).

Interprétation tendancieuse de l'histoire de l'immigration :

Dans la présentation qui est faite (pour les besoins de la cause) du phénomène migratoire

DERNIERE MINUTE Un salonnais expulsé

Jeudi 26 avril, Boudjemaa a été expulsé vers l'Algérie. Il était sous le coup d'un arrêté d'expulsion depuis octobre dernier.

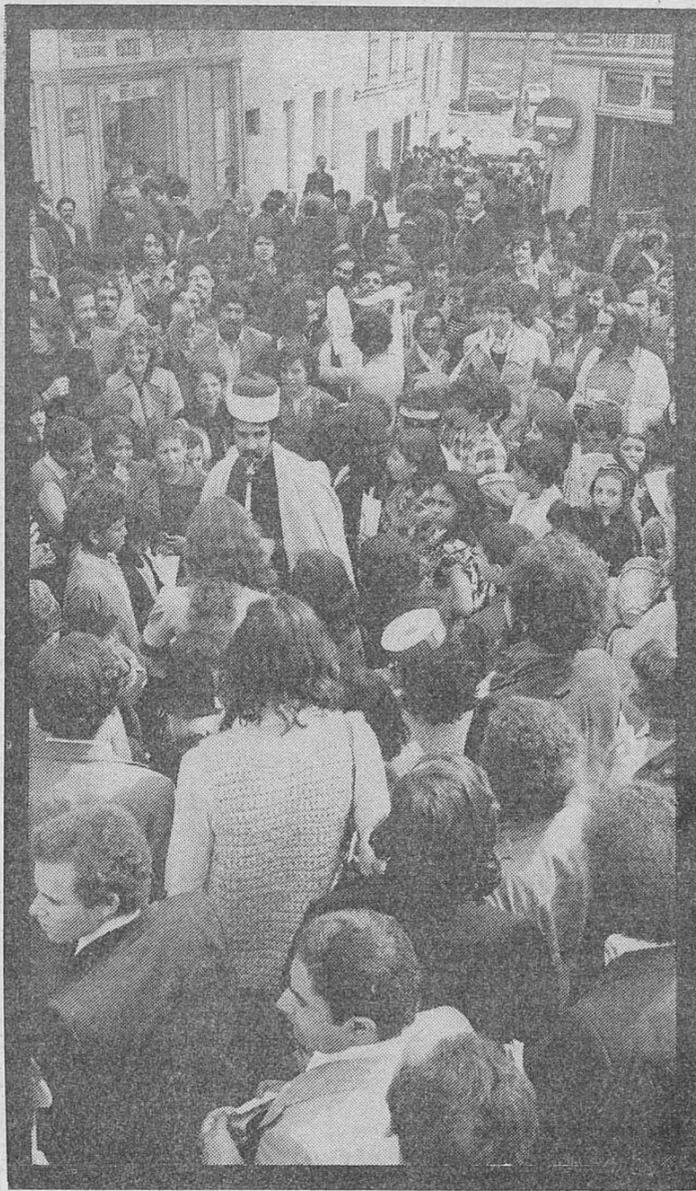
J'ai connu Boudjemaa, il y a bientôt dix mois. Convoqué devant la commission d'expulsion en mai 78, il n'a même pas pu s'expliquer. Son avocate, Me Colette Pascal, avait pourtant averti le président de la commission, qu'elle serait retenue ailleurs. L'usage veut que dans des cas pareils, l'affaire soit renvoyée. Cela a été refusé à Boudjemaa. Nous savons tous que ce cas n'est pas unique, ces temps-ci. Les chiffres du ministère de l'Intérieur parlent de 60 expulsions par jour. Mais, je voudrais simplement dire deux choses.

D'abord, Boudjemaa ne s'est pas croisé les bras devant son expulsion. Il a participé activement à la naissance et aux activités

du collectif anti-expulsion : meetings, fêtes, pièces de théâtre... il était toujours là, à se battre, pour lui et pour les autres. Dans cette lutte, on découvrait sa grande sensibilité et un énorme potentiel. Forcé de se cacher, il sculptait, commençait à écrire un livre.

La deuxième chose à dire est que Boudjemaa ne voulait plus rester en France. N'ayant jamais connu l'Algérie, il était parti il y a un mois « pour voir », disait-il. Là-bas, il a commencé à travailler dans une usine. Il voulait s'installer définitivement dans son pays d'origine, mais progressivement, en faire la connaissance, à petites doses, se détacher tout doucement de Salon, sa ville d'adoption. On ne lui a pas accordé cela. Ce fut le dernier refus de cette France, terre d'accueil.

KAMAL



re et de son histoire la plus récente (au moins depuis 1945), pas question de l'ONI, par exemple ; pas question des démarcheurs, des recruteurs d'émigrés ; pas question de conventions bilatérales ou d'accords de main-d'œuvre avec les pays d'origine ; pas question de pièces officielles (titres de séjour, cartes de travail, etc...).

Ce ne sont là, sans doute, que marques de générosité. Rien de tout ce qui peut rappeler la responsabilité de la France ; tout cela est oublié pour la circonstance. Il n'est d'immigration que par la volonté maligne des émigrés de venir infester la France ; il n'est d'immigration que du fait du laxisme de la société française et de ses lois ; il n'est d'immigration que par la « décolonisation » et par le « tourisme », par les avatars de l'une et de l'autre. Il n'est d'immigrés que parce qu'il y a de faux « touristes », parce qu'il y a d'ex-colonisés autorisés à entrer en France sans visa ; tout le mal vient de ce que les frontières sont trop perméables. Il faut arrêter cela au plus tôt. Car ces faux « touristes », « cherchent à s'y maintenir à l'issue du délai qui leur est imparti ». La police est impuissante (!)... dit le projet de loi. Les immigrés sont-ils donc plus forts qu'elle ?

Oui, car ils jouissent de l'aide de leurs compatriotes. Ils sont soutenus aussi par des comités et organisations françaises.

1979 CONTRE 1945

Entre 1945 et 1979, entre

l'Ordonnance du 2 novembre qui, au regard de la volonté qu'on met aujourd'hui à contenir et à museler l'immigration, est caduque et la loi 1979 qui va lui être substituée, c'est un véritable combat qui s'engage. Combat perdu d'avance et dont on ne sait même pas s'il donnera lieu à un baroud d'honneur ; cela dépend des parlementaires et notamment des parlementaires de gauche !

En 1945, même si on entendait contrôler l'immigration, il y avait quand même des limites qu'on ne pouvait franchir. Il importait que la liberté de circuler et de s'établir en France fut sauve, même si les nombreuses restrictions qui allaient suivre devaient vider cette liberté de tout contenu réel. La reconstruction du pays nécessitait un surplus de force de travail, il fallait bien organiser et réglementer la procédure d'immigration (on créa l'ONI).

En 1979, plus rien de tout cela : la « libération » a cédé la place au « libéralisme avancé » ; les rêves et les espoirs de l'aube 1945 ont fini en désenchantements et en déceptions crépusculaires ; la décolonisation, si elle n'a pas tari — loin de là — les sources de l'immigration, a métamorphosé les immigrés et les a fait passer du statut de « sujets », s'il fallait croire à la fiction de « sujets français », au statut d'ex-colonisés, étrangers de droit.

Désormais il faut vivre sous le signe du provisoire et du révocable

Foyers en lutte: promesses et menaces...

Quatre ans déjà. Quatre ans de grèves de loyers dans les foyers Sonacotra. Initialement mouvement ponctuel de mécontentement d'immigrés, « célibataires ou isolés », très vite la grève fit tache d'huile. Une plate-forme revendicative et claire recueillit l'adhésion d'un nombre croissant de résidents :

— Changement du règlement intérieur, liberté dans les foyers (statut de locataire)

— Remplacement des gérants au passé trouble par des concierges.

Baisse de 100F du loyer et blocage.

Reconnaissance des comités de résidents et du comité de coordination.

Ces thèmes qui furent progressivement popularisés, contribuèrent à éclairer l'opinion publique sur les conditions d'existence dans les foyers. Promiscuité, vie collective impossible, chambres séparées par des cloisons de contre-plaqué, perméables au bruit, omnipotence des gérants au passé colonial sordide, absence totale de contrat de location et donc de recours contre l'arbitraire de règlements intérieurs infantilisants.

Absence totale de « vérité de prix » dans la mesure où les organismes gestionnaires ne produisent pas de facturation détaillée de leur prestation.

Dans sa conférence de presse du 24 avril 1979, M. Stoléro a défini le cadre dans lequel selon lui, le conflit doit trouver un règlement.

Le cadre élaboré sur la base du rapport Delmon, dont la commission réunissait les représentants de différents ministères, des organisations syndicales, des organismes gestionnaires des foyers, ainsi que des résidents, reconnaît « de facto » la légitimité du mécontentement exprimé par les résidents et met en lumière les anomalies de fonctionnement des organismes gestionnaires. Néanmoins la recrudescence des actions judiciaires et l'intervention policière dans les foyers réduisent considérablement les chances d'un règlement négocié et risquent d'attiser un conflit qui, faute de porte de sortie acceptable, peut déboucher sur une confrontation dont nul ne prévoit les conséquences.

Offensive de printemps?

Mardi 10 avril à six heures du matin plusieurs centaines de CRS investissent les foyers Sonacotra de La Meinau, Koenigshofen et Bisheim. Près de 150 résidents sont expulsés. Le vendredi 13 avril à 5 heures du matin 400 CRS pénètrent dans le foyer de Sartrouville (rue Jacques Duclos et Val Notre Dame) ainsi qu'au foyer AFRP de Saint Germain et procèdent à de nouvelles expulsions. Si quelques illusions demeuraient quant à la volonté de dialogue des organismes gestionnaires des « foyers-hôtels » force est de constater qu'elles se sont dissipées devant l'évidence : le pouvoir dans son offensive tout azimut con-

tre l'immigration a décidé d'utiliser la manière forte. Le paravent du libéralisme façon avancé, se déchire chaque jour un peu plus pour laisser paraître les stigmates d'un passé que d'aucuns croyaient à jamais révolu.

FRAPPER LES ESPRITS

En effet, comment ne pas se remémorer les plus « beaux » moments de la guerre d'Algérie, lorsqu'au petit matin les forces d'un certain ordre (plusieurs cars de CRS) prenaient position autour des foyers cités.

Le scénario est ensuite partout le même. Guidée par le gérant-animateur-écrivain-public-confesseur,

la police se répand dans les étages.

Le film étant à grand budget, on ne lésine pas sur les moyens (pistolets mitrailleurs, lance-grenade etc...) le but étant de frapper les esprits.

Un CRS ayant pris position devant chaque porte, plus personne, dès cet instant ne sera autorisé à entrer ou à sortir. Toute la matinée, les résidents, expulsables ou non, ont eu à subir les vexations, intimidations et menaces de tout ordre. Chacun s'imagine facilement les prodiges d'imagination déployés par certains fonctionnaires dans leur zèle raciste. Sera-t-il toujours possible de se dissimuler derrière la « séparation des pouvoirs », l'indépendance des juges et l'omnipotence de la loi pour justifier l'intervention et les conditions dans lesquelles elle s'est faite ? La suite est hélas du même acabit : les policiers découvrent un nouveau jeu. Celui-ci consiste à faire « le colis le plus hétéroclite possible », chargés qu'ils sont de « ranger » les affaires des expulsés dans des sacs de poubelle, et via les fenêtres, de les expédier sur le trottoir où elles sont entassées pêle-mêle.

A Sartrouville un fourgon avait même été dépêché, pour conduire les affaires des expulsés, à plusieurs kilomètres de là, en « consigne » pour plusieurs jours.

Les témoignages coïncident tous dans leur dénonciation des brimades et du racisme ostensiblement affichés.

C'EST LA POLICE QUI COMMANDE

« ... Lorsque la police est arrivée, je me trouvais dans la cabine de douche. Deux CRS n'ont pas empêché d'en sortir. Ils plaisantaient et s'amusait du fait que je me suis retrouvé nu dans les courants d'air plus d'une heure et demie. Anecdote que nous confie M.

« ... Comme j'étais absent pendant le déménagement de mes affaires et que mes papiers ont été « égarés », il fallait que je fasse une déclaration de

perte. Au commissariat de Sartrouville : refus — Vous n'habitez pas à Sartrouville ! Après avoir longuement insisté, il me fut délivré une attestation où on me domiciliait à Argenteuil ».

En définitive, demeure cette lumineuse affirmation d'un gérant de foyer :

En France, c'est la police qui commande ! »

Sur place on pare au plus pressé. Les 150 expulsés de Strasbourg se sont regroupés dans une salle paroissiale avec des moyens de fortune.

La police s'est d'ailleurs aussi chargée d'empêcher tout contact avec la population et lorsque les résidents tentèrent d'appeler les habitants à manifester, c'est un matraquage abondant qui les reçut.

Il serait sans doute vain après la tournure prise par les événements de tenter de discerner l'embryon d'une ouverture dans l'attitude des organismes gestionnaires passés à l'offensive le même jour (AFRP et Sonacotra à Sartrouville).

Conférence de presse de Stoléro bras de fer ou bras d'honneur

Mardi 24 avril Mr Lionel Stoléro présentait à la presse les orientations prises par le gouvernement pour « améliorer le logement en foyer des travailleurs immigrés ».

Ces orientations sont directement issues d'un rapport de la commission présidée par Mr De Imon (conseiller économique et social) lui-même présent à la conférence. Les orientations sont présentées sous la forme d'un ensemble de onze mesures avec trois axes principaux.

1) Amélioration des foyers.

« ... Instructions ont été données aux préfets pour résorber les foyers non adaptés... »

« ... Il sera présenté dans chaque foyer un programme de travaux visant à l'augmentation du confort, l'incidence de ces travaux sur le prix des redevances sera calculé... »

2) Relations humaines et juridiques à l'intérieur des foyers.

« Un constat de résident sera mis à la discussion devant l'assemblée à la session d'automne... » « ... des comités de résidents seront mis en place ou renouvelés dans tous les foyers avant la fin de l'année ».

3) Problèmes économiques et financiers.

« ... Les gestionnaires se pareront dans la redevance

Suite page 7

Du tatouement judiciaire

1976 : Après l'expulsion de 16 délégués du territoire français (annulée par le Conseil d'Etat) la Sonacotra saisit les tribunaux afin de faire pratiquer des saisies arrêt sur le salaire des résidents grévistes.

Dans la majorité des cas la Sonacotra ne parvient pas à ses fins, les tribunaux se déclarent incompétents. Les résidents eux saisissent les tribunaux pour pratique de prix illicites de la part des organismes gestionnaires s'appuyant en cela sur une ordonnance de 1945 bloquant les prix et instituant une tarification stricte sur les logements à usage collectif.

NUL N'EST CENSE IGNORER LA LOI

Pourtant un non-lieu sera prononcé en ces termes « la Sonacotra pouvait ignorer la réglementation en vigueur ».

Fin 1976 une nouvelle réglementation tarifaire est mise en œuvre, certains y verront d'ailleurs du « sur mesure ». Des recours devant les tribunaux administratifs sont en cours ; 1978 : contre attaque des sociétés gestionnaires avec demande de saisie-arrêt sur salaire et expulsions des foyers devant les tribunaux d'instance et de grande instance. Jugements variables d'une chambre à une autre, d'un tribunal à un autre.

Devant cette disparité dans les jugements rendus les sociétés gestionnaires ayant l'initiative de la procédure donc du choix des chambres concentrent les dossiers dans les mains de magistrats ayant déjà rendu des jugements à leur avantage.

Quatre ans d'exploration méticuleuse de ce dédale juridique aurait-il enfin permis aux sociétés gestionnaires de trouver le moyen d'arriver à occulter les raisons profondes du conflit pour le réduire à un débat fumeux sur des questions de forme.



Suite de la page 6

la part assimilable au loyer celle correspondant aux charges locatives et celle correspondant aux prestations diverses... »

« Les redevances seront augmentées de 6 à 12%.

« ... Un certain nombre de foyers seront conventionnés par l'APL (Aide personnalisée au logement... »

Le secrétaire d'état s'est particulièrement attardé sur la grève des redevances, n'innovant en rien dans la manière de présenter un conflit gênant (minorité « influencée » contre majorité silencieuse « lésée » (... Sur près de 4 millions d'étrangers qui vivent en France 160 000 seulement dans des foyers. Mais sur ces 160 000, 20 000 font la grève du paiement de leurs redevances... »

L'ART DE SOUFFLER LE CHAUD ET LE FROID

« ... Je suis conscient du fait que par delà ce refus (paiement de la redevance) s'expriment des préoccupations sur d'autres sujets... »

« ... Il est normal que ces préoccupations soient étudiées... mais elles ne sauraient en aucune manière justifier le non-paiement des redevances... »

« Les demandes des résidents ont été étudiées et entendues. Les décisions qui sont prises apportent de très importantes améliorations... »

Le péremptoire de l'affirmation n'emporte pourtant pas l'adhésion des résidents, partout c'est la circonspection qui domine, circonspection qui laisse place à une franche hostilité lorsque l'on aborde les menaces à peine voilées contenues dans les propos du secrétaire d'état. « ... Après le 15 Juin les gestionnaires devront demander la fermeture des foyers en refus de paiement... » Le problème des arriérés est lui-même escamoté « ... il n'est pas question de passer l'éponge sur les arriérés car ce serait léser ceux qui ont payé normalement leurs redevances... » plus loin. « ... Je donnerais à nouveau des instructions aux associations pour que l'effort maximum soit fait pour faciliter la solution du problème des arriérés... »

En définitive nous confie un résident : « le pouvoir ne cédant en rien sur l'essentiel, fort des décisions récentes des tribunaux, dont l'équité est douteuse n'a pas renoncé à l'atout majeur qu'est la force dans le conflit qui l'oppose aux grévistes... »

Cette conférence de presse, faite de mieux, aura donc eu le mérite de clarifier la position de l'un des protagonistes. La décripation attendue n'est donc pas encore à l'ordre du jour.

Saïd et Ammar II

Montreuil : affaire I.G.S. — III 79-141
Place de la Fraternité à Montreuil, une place de banlieue, un petit square, des vieux jouent à la pétanque, des petites maisons et des commerces tout autour et à l'angle de la place et de la rue Etienne Marcel : le Bar du Cheval Noir : un bar hôtel immigré.

Depuis le 24 mars 79, le bar est fermé.

A voir de plus près, on constate des impacts de balles dans les fenêtres du premier étage ; et ce sont des planches de bois qui font dorénavant office de devanture. Celle-ci a été complètement détruite lors de la fusillade du 24 mars.

Car il y a eu une véritable fusillade et pas n'importe laquelle. Des policiers en civil auraient tiré de l'extérieur (et durant plusieurs minutes, diront certains témoins) sur le bar, blessant grièvement deux consommateurs au moins : 1 peintre en bâtiment algérien et un maçon italien ; et pour-

68 OUVRIERS MARGREBINS CONTRE UN MARCHAND DE SOMMEIL : LEURS CONTRATS DE LOCATION ETAIENT DES PROMESSES D'ACHAT ; ILS GAGNENT EN PREMIERE INSTANCE ; Devant la cour d'APPEL, LE 23 AVRIL, ILS S'EXPLIQUENT A NOUVEAU. CONTRE LA RUSE PROCEDURIERE DU MARCHAND DE SOMMEIL, ILS N'ONT QUE LEUR PAROLE. LE JUGEMENT SERA RENDU LE 28 MAI.

En 1972, une agence immobilière mettait en rapport Mme Andrée Got, propriétaire d'un immeuble, 59 rue de Lancry à Paris 10ème, avec des ouvriers immigrés fraîchement débarqués du Maghreb. Aucun d'eux ne parlait ni ne lisait le français. Louer une chambre dans Paris, où ils ont trouvé du travail, était leur principal souci. Ils avaient appris que cette agence avait des chambres à louer près du canal Saint Martin, cela pouvait faire leur affaire. Ne gagnant guère plus de 1200 francs à cette époque, comment envisageraient-ils l'achat du logement qu'on leur a proposé ? Aussi, au moment de conclure, étaient-ils convaincus que l'agence leur établissait un contrat de



quoi tirer et de l'extérieur et apparemment sans les sommations d'usage, sur un bar, connu dans le quartier comme un lieu tranquille et pas plus mal famé que les autres débits de boisson ?

TEMOIGNAGES CONTRADICTOIRES

Certains parlent d'une filature qui aurait amené les policiers à ce café où des « bandits », « tous Euro-

peens » se seraient réfugiés, juste avant le début de la fusillade. D'autres témoignages font état de la présence de ces « bandits » dans le café bien avant. Depuis quand ? Personne n'avoue le savoir. Et qui a commencé à tirer ? Là-dessus aussi, les témoins disent ne rien savoir, « vous comprenez, dès qu'on a commencé à tirer, on s'est jeté par terre, on a rien vu ».

Toujours est-il que ce sont deux consommateurs, qui ont fait les frais de l'opération.

Monsieur Hamdoud Mes-saoud, de nationalité algérienne et peintre en bâtiment, est père de 6 enfants restés au pays. Aujourd'hui, il est à l'hôpital franco-musulman de Bobigny, et sûrement pour long-

temps. M. Hamdoud était au comptoir lorsqu'il a reçu une première balle par derrière, qui lui a traversé l'épaule. D'autres balles l'ont effleuré au ventre, assez profondément tout de même pour nécessiter une douzaine de points de suture. Monsieur Diana, rapatrié d'Algérie et de nationalité italienne, fréquente depuis longtemps « Le cheval noir ». Il habite d'ailleurs dans une des chambres qui se trouvent derrière le bar. Il est lui aussi grièvement blessé et serait en réanimation depuis le 24 mars dans un hôpital parisien (?).

M. Oufroukh Bélaïd, le gérant, est à son tour hospitalisé, bien que non blessé lors de la fusillade. Dès les premiers coups de feu, il se réfugie derrière le comptoir. La fusillade terminée, les policiers en civil rejoignent depuis plusieurs minutes par des policiers en tenue, rentrent dans le café. 2 policiers s'emparent de lui et le traînent vers le car, convaincus, disent-ils, malgré les protestations du gérant, de sa participation à la fusillade. Dans le car, les coups pleuvent, un coup de crosse à la tête, les mains piétinées, M. Bélaïd s'évanouit. Un tabassage classique en somme, mais pas n'importe lequel puisque M. Bélaïd, amené à l'hôpital le soir même (le 24 mars donc) n'en sortira que 15 jours après, le tympan crevé.

Les blessés seront dispersés dans divers hôpitaux et seront gardés à vue, bien que non inculpés. Leurs parents ne pourront les voir que munis d'une autorisation de la police.

« J'AITOUTENTENDU MAISRIENVU ».

Dans le quartier, c'est le silence ou la fabulation qui dominant — règlement de comptes pour certains, rares sont ceux qui disent savoir quelque chose. Même le gérant d'un bar situé à 60 mètres dit « avoir tout entendu, mais rien vu », alors qu'on voit les traces qu'a laissées une balle dans sa devanture.

En attendant, deux consommateurs sont hospitalisés alors que ces bandits n'ont pas été arrêtés.

Un commerçant dit les avoir vus fuir dans une voiture.

L'affaire a été transmise au parquet de Bobigny le 2 avril 1979 et l'Inspection générale des services dont le rôle est d'enquêter sur la police est saisie : Dossier IGS III-79-141.

Kamal BELARBI (enquête : Maria Mouloud)

Bernard

Rue de Lancry : propriétaires malgré eux

location en bonne et due forme. Ils étaient tenus de verser à Mme Got 450F par mois, et ils avaient donné pour s'installer dans les lieux l'équivalent de deux mensualités. Pas de doute possible, ils avaient bien loué leur logement, ils payaient un loyer mensuel et avaient donné au propriétaire une caution de garantie de deux mois de loyer comme cela se pratique couramment. Tous les ans, Mme Got renouvelait le contrat.

De fait, ils n'avaient pas donné leur accord à une location. Le document qu'ils ont, les uns et les autres, signé, n'est rien moins qu'une promesse d'achat. Mme Got ne leur louait pas, elle s'engageait à leur vendre les locaux qu'ils occupent rue de Lancry, 45000F. La vente aurait lieu dans un an. Quand l'année était écoulée, Mme Got se faisait adresser la lettre suivante, qu'elle avait rédigée pour chacun de ses « locataires ».

« Madame,

Il ne nous est pas possible, pour le moment, de réaliser la promesse de vente que vous nous avez consentie pour le logement que nous occupons. ... Nous vous demandons de bien vouloir patienter quelques mois. Nous continuerons

d'effectuer des versements mensuels qui seront à valoir sur le montant du prix de vente... »

D'une année à l'autre, un des deux ou trois occupants de chaque logement, signait le « contrat », en fait cette lettre non datée que Mme Got peut compléter comme elle veut. Ils sont 68 dans 26 chambres. Tous ont été portés acquéreurs des locaux que Mme Got prétend vouloir leur vendre.

Ces logements ne valent pas 100F par mois, c'est ce que l'architecte conseil de la ville de Paris leur a affirmé. Camouflant ses locations en promesses de vente, la propriétaire échappait ainsi à la réglementation de 1948 sur les bas loyers. Le tribunal d'instance du 10ème arrondissement a condamné Mme Got à leur rembourser « les sommes illégalement perçues ». Il s'agissait bien, précise le jugement, de « locations déguisées ». Mais Mme Got n'entend pas se laisser condamner comme ça. Aussi a-t-elle fait appel. Lundi dernier 23 avril, les deux parties s'expliquaient à nouveau devant les juges de la 1ère chambre de la cour d'appel de Paris.

Le conseil de Mme Got pouvait affirmer que les occupants s'étaient engagés à acheter les lots d'immeuble qu'ils occupaient et les

sommaient de payer. A défaut qu'ils quittent les lieux. Les juges s'en tiendront-ils aux actes de vente, auquel cas Mme Got sera relaxée, ou bien suivront-ils les conclusions de Me Nicole Jami qui demande qu'on juge sur le fond ? Jugement le 28 mai.

Le week-end précédent, le procès, le comité des résidents a invité les gens du quartier Bonsergent à leur rendre visite. Une opération portes ouvertes. L'immeuble n'a jamais été entretenu. Les parties communes, entrée, escaliers, couloirs sont très dégradés. L'immeuble est devenu insalubre. Certains occupants craignent d'être évacués à cause des dégâts des eaux de ces dernières années. C'était, d'ailleurs, pour exiger de Mme Got des travaux de réfection qu'ils avaient décidé, voilà un an, d'interrompre leurs paiements. Aujourd'hui, les flics entrent dans l'immeuble et stationnent plusieurs minutes sur les paliers. Si quelqu'un rend visite à un locataire ou si un locataire rentre chez lui, ils contrôlent son identité.

« Pour le moment, il ne sont pas rentrés dans les logements. Mais qu'attendent-ils pour le faire » me dit Ahmed.

Si les murs étalent transparents

Farida, Taous, Saliha, Marie-Lourde, Béatrice, Nadia, plusieurs femmes immigrées. Chacune s'est exprimée, dans son coin, timidement, solitairement. Un peu pour jeter sur le papier, graver sur une cassette, des mots qu'on aime re-entendre, relire. Des mots rebelles, pudiques, des mots qu'on re-ferme, des mots pour soi.

Jusqu'à la dernière minute, Nadia, Algérienne, a hésité. Son texte n'était pas assez bien, ne valait pas la peine. Le téléphone a beaucoup sonné entre Marseille et Paris : « Je l'envoie ce soir en express ». « Non, je l'emmène moi-même demain ». Ni demain, ni aujourd'hui, Nadia ne vint pas. Son cri est pourtant arrivé. Farida, Taous, Anthéa ne voulaient plus ré-écouter leurs voix ; leurs voix elles les avaient gravées. Les bandes, elles ne voulaient plus en entendre parler.

Marie-Lourde, Marie-Claire ont discrètement déposé leur texte. Béatrice a glissé les poèmes. Houria a raconté sa mère, Anthéa, dans le premier numéro avait lancé un appel catastrophique. FEMMES, parlez-nous et si nous ne voulions pas parler ? La voix de Anthéa a porté ; nos trop pleins de mots sont parvenus. Les copains du journal se sont étonnés : « Pour les femmes, nous pouvions aller jusqu'à trois pages... Putain, c'est fort les femmes ». Moi, émue, je ne sais pas... Le journal d'immigrés est à son balbutiement, nous aussi. Allons-nous gagner un espace dans ce lieu, ou allons-nous servir d'appoint quand les copains ont raté leur papier ?

Témoignage: Fatima raconte

Fatima, 34 ans, 7 enfants. Mariée à un harki en Algérie, ses parents ne l'ont pas accepté ; elle est partie en France avec son mari en 1964. Vit à Aix en Provence depuis. Aujourd'hui elle a divorcé, est retournée en 1978 voir ses parents à Ain-Beïda près de Setif. Elle raconte :

« Depuis 64, je n'étais pas repartie. Le premier jour, bien reçue ; deuxième jour, ils m'ont reproché d'être partie avec mon mari, alors je ne suis pas restée. Mais tout le monde m'a mal reçue, je ne sortais pas pour faire les courses, c'est seulement quand je suis allée voir ma sœur que j'ai pu sortir et acheter un plateau le dernier jour avant de rentrer en France. Et à la douane, j'ai été mal reçue. Ça m'a dégoûté. Je n'ai pas profité, je suis restée enfermée pendant 13 jours. Pour la douane on est des étrangers, ici on est des étrangers, là bas on est mal vus. Et je trouve que ça touche plus là-bas, parce qu'un Arabe contre un Arabe ça fait mal au cœur, tu te dis je préfère entendre un étranger me dire immigrée, qu'un de ma race.

Parce qu'ils n'entendent toujours que les Arabes, ils sont mal vus, alors mes enfants ne veulent pas apprendre. Par exemple ma fille Zahia, elle a été placée toute petite pendant cinq ans chez une gardienne à Nice, parce qu'elle est sourde, elle porte un appareil. Quand je l'ai ramené, j'ai essayé de discuter avec elle, il n'y a rien à faire. C'est maintenant que ça lui rentre dans la tête qu'elle est algérienne.

Je me suis mariée à 14 ans, quand je vois ma fille qui a 14 ans et qu'elle joue encore à la poupée, ça me fait drôle. Quand je me suis mariée en 1962, il y avait encore la France là-bas ; j'ai eu des problèmes quand je me suis séparée de mon mari, car quand je cherchais du travail et que je montrais la carte de résidence « sans profession » on me refusait, j'ai travaillé pendant un an sans être déclarée. Grâce à la directrice du foyer où j'étais, je fus placée comme femme de service dans un foyer de personnes

âgées et j'ai eu des papiers. Ma fille a 14 ans, je la secoue pour qu'elle m'aide ; elle se lève le matin, fait sa chambre, s'habille, s'arrange et après elle me demande « Maman, c'est l'heure ? ». Elle s'en va. J'ai essayé de discuter avec elle, je lui ai dit un jour tu te marieras, ton mari, il cherche pas ta beauté, il faut que tu travailles ; elle m'a répondu, le jour où je me marierai, je saurai tout faire. Mais tant que moi j'ai la santé, je fais tout moi-même, tant pis je ne compte pas sur eux. Normalement elle doit comprendre elle-même que j'ai beaucoup de travail.

que les larmes de nos mères deviennent une légende. (Kahina).



Photo Gamma.

Causerie: les lycéennes

Farida : Comment ressens-tu ta condition de femme en tant que lycéenne immigrée ?

Zohra : Entant que lycéenne, je sais que quand je rentre chez moi tous les soirs, il y a une coupure entre le lycée et ma maison, parce qu'au lycée il n'y a pas mes parents pour me dicter ma conduite etc... quoi. Puis au lycée, je fume, je discute vachement, je fais un peu ce que je veux, toute la journée. Le soir j'arrive chez moi, il n'y a plus une grande discussion, avec mes parents, peut-être avec mes sœurs, mais...

Saadia : Ça ne te gêne pas le fait qu'il y a une coupure radicale entre le lycée et la maison ? Et au niveau de l'or-

ganisation du travail scolaire, ça ne te gêne pas. Parce que nous les filles immigrées on a le problème de l'aide ménagère.

Zohra : Moi personnellement ça ne me gêne pas. J'arrive, il faut que j'aide ma mère, après faire les devoirs. Mes sœurs sont plus âgées que moi, ma sœur aînée, je discute avec elle mais elle tique souvent. Quant à mes frères ils ont encore la mentalité du pays : la fille doit être au service de la maison. C'est dur, car j'aimerais quand j'arrive à la maison trouver quelqu'un qui me comprenne. Ce qui me gêne, c'est le manque de compréhension vis à vis de notre vie, le vide quoi, le changement radical qu'on a à partir du moment où on met le pied dans le foyer familial, qui est normalement un foyer chaud, affectif.

Farida : Les Françaises ont une civilisation, nous une autre. Comme on vit en France on essaye de vivre en fonction de ce qu'on subit tous les jours. Etre au lycée par exemple ça demande un travail scolaire et le travail scolaire tu ne peux pas le faire quand tu fais le ménage chez toi. Disons que la vie de lycéenne et la vie familiale musulmane ne peuvent pas s'accrocher. Ce n'est pas le fait de faire la Française comme un modèle type, c'est essayer de vivre. Pas non plus réclamer une liberté au nom de dieu sait quoi, mais réclamer sa propre liberté individuelle de travail, d'épanouissement, d'expression, je crois que la civilisation française elle n'a rien à voir. Il se trouve qu'on est en France ; d'accord, on est conditionnées. Bien sûr on est assises sur deux chaises, la culture scolaire qu'on a reçue est française et il y a la culture musulmane à la maison. Ce sont deux choses différentes, c'est dur à supporter.

Saliha : Nous en discutons entre nous en cercle très fermé, moi ça me fait beaucoup de bien d'en discuter avec des filles.

Ce qu'il faut c'est essayer de sortir le maximum de filles de cette situation. Partir, ça ne me vient même pas à l'idée parce que ça retombera sur ma famille, je crois qu'il faut faire autre chose. Les copines françaises au lycée quand elles se parlent c'est « qu'est-ce que tu as fait samedi et dimanche » nous à côté on a rien à raconter. On ne peut pas parler avec elles de nos problèmes, elles ne comprennent pas, elles nous regardent un peu comme des ...

Tawes : Moi les problèmes, ça se situe au niveau de mon père, parce que les mères souvent elles cherchent plus à nous comprendre, il y a une espèce de complicité.

Ma mère elle a plus confiance en moi, je peux lui raconter n'importe quoi elle a toujours confiance, tandis qu'avec mon père j'essaierai jamais de discuter. Même quand on parle avec des mecs immigrés, souvent les mecs ils ne nous comprennent pas non plus, ils sont égoïstes. Ils jouissent des privilèges, ils ne veulent pas casser ça. On se trouve au croisement de deux mentalités, on ne sait pas laquelle est la meilleure.

Farida : La bonne c'est la tienne, je sais très bien qu'à l'heure actuelle tu es coincée. Le drame c'est d'avoir sa vie en fonction du père et de la mère. Mais quand tu seras en faculté tu pourras choisir. Moi parfois je pense que le mariage pour moi sera une libération.

Tawes : Mais pas du tout, tu te mets le doigt dans l'œil, parce que avec qui vas-tu te marier, pas avec un Suédois ou un Canadien, tu vas te marier avec un gars qui a subi la mentalité de son père et tu seras emprisonnée encore plus. Moi je crois que la meilleure solution, c'est faire des actions pour sortir. Moi si je veux avoir une vie libre, je m'en vais, je cherche du travail, je prends un appartement et à partir de là j'essaie de faire des actions. Bien sûr il faudra que j'arrête les études. C'est très dur de partir de chez toi et d'être au lycée.

Zohra : Tu sais tu peux lutter contre une, deux personnes mais contre six, c'est dur moi il y a mon père, ma mère et mes quatre frères. Où tu veux placer ton mot dans tout ça ?

Saadia : Moi, c'est mon père, c'est le dieu.

Zohra : Moi je sais que mes frères sont méchants, j'oserai pas faire quelque chose qui les rendra fous, puisqu'au niveau de ma famille les actions c'est impossible.

Il faut créer quelque chose de l'extérieur. Ça nous permettrait si un jour on se retrouve dans une merde vraiment pas possible, de se replier vers ce mouvement qu'on aura créé entre nous.

Tawes : Quand tu es avec certaines émigrées et qu'il y a des Européennes et que tu parles des problèmes émigrés

souvent les filles ont honte, elles ne savent pas quelle position adopter, moi je l'ai ressenti souvent.

Saadia : Mais est-ce que tu aurais eu peur de parler avec une autre fille, même une immigrée, de ce que tu vis ?

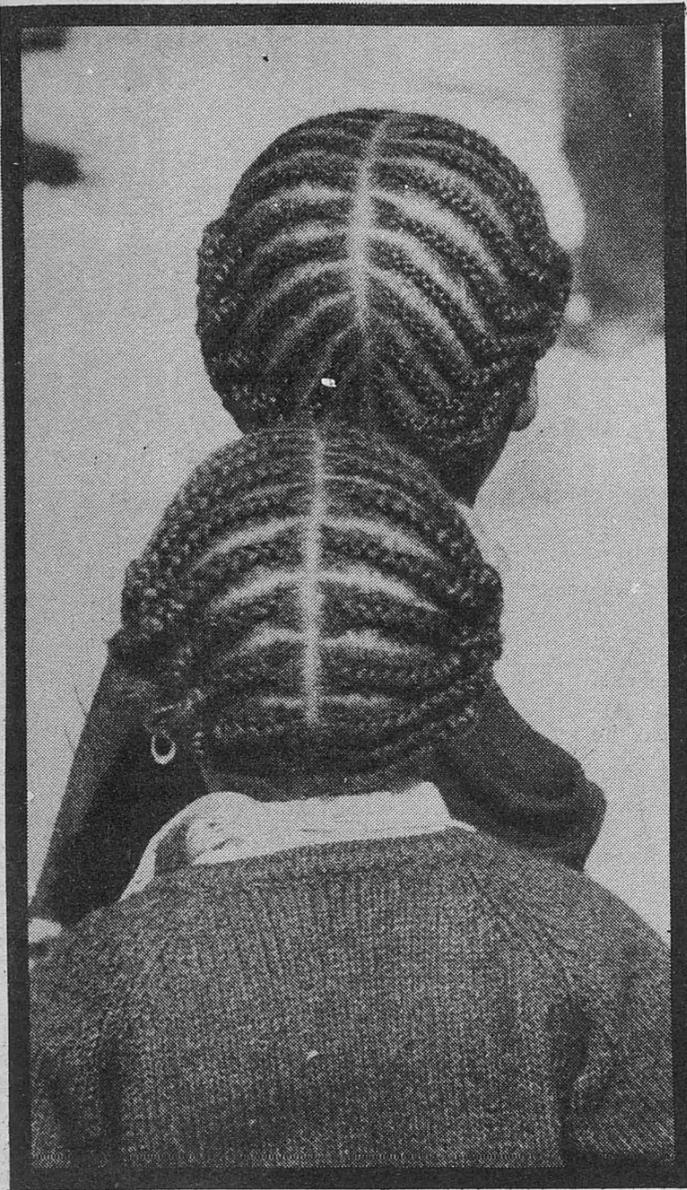
Zohra : Non non, sûrement pas. Ce que j'ai dit tout à l'heure sur mon père, c'est la première fois que je le dis, ce n'est pas de la honte, c'est une certaine retenue, j'ai peur que les gens ne me comprennent pas. C'est pour ça que certaines filles quand tu parles des problèmes des immigrées dans leur famille, elles ne savent pas quelle attitude adopter. C'est vrai que quand tu révéles ce que tu vis, c'est vachement dur et les Françaises elles ne peuvent pas le comprendre. Elles vivent des trucs aussi mais pas de la même façon que nous, pas du tout. Ce n'est pas la même mentalité.

Saadia : Moi je ne me verrais pas personnellement au lycée en train de parler avec des filles françaises de ce que je vis pas parce que j'ai honte, je sais comment le dire et à qui le dire, en plus qu'on le veuille ou non, il y a des filles qui sont plus ou moins racistes et qui pourront prendre ça comme argument. « Ouais, les Arabes, ils sont comme ça, c'est normal, qu'on soit raciste, ils sont pourris ». Elles n'auront pas une attitude assez réfléchie, assez intelligente pour avoir une autre réaction que raciste. Il y a des filles qui craignent ça, moi je les comprends.

Farida : Moi je parle des filles qui ont honte de leur vie, qui montrent un masque, qui disent moi dans ma famille je fume, je sors, à la limite c'est une imitation.

Zohra : Ça vient de notre plus jeune âge, quand à l'école on t'apprend nos ancêtres les Gaulois ! Moi je me souviens, ma sœur était jeune et moi aussi, j'avais 10 ans et elle 7. Elle a sorti « nos ancêtres... » — ça m'est resté dans la gorge — on t'apprend qu'en 1515, la bataille de Marignan — que Charles Martel a battu les Arabes à Poitiers, alors c'est normal que tu aies honte de ta vie.

Saadia : On a vécu ça au cours préparatoire, on se mettait au fond de la classe, parce qu'on est arabe, alors tu sens tout de suite que nos ancêtres, ce n'est pas les Gaulois, que tout ce qu'on t'apprend ce n'est pas à toi, on te rejette.



(Photo Kaka-Lobé)

Poésie: les folles

On nous dit
que nos consciences
se sont tôt éveillées

On nous dit
que nous ne sommes pas
femmes de cette époque ?
Ils veulent dire
par là que nous ne sommes
pas femmes

On nous dit
qu'il faut vivre
avec son temps
et donner en échange
du petit recevoir
qu'ils nous accordent
**NOTRE DIGNITE DE
FEMME
NOTRE CORPS DE
FEMME !**

Mais, moi, je dis

Récit: Et si, par malheur, tu as une fille...

D'abord, ma fille, tu es mal accueillie surtout si tu es la première. Une femme digne de ce nom se doit de commencer sa nombreuse progéniture par un garçon.

Déjà, à ton arrivée, tu déranges l'ordre établi. Tu arrives vraiment comme un cheveu sur la soupe. Le mouton et la fête que l'on prévoyait pour le fils n'aura pas lieu. On ne va tout de même pas fêter l'arrivée d'une fille et puis certaines âmes charitables consoleront ta mère en lui disant qu'après tout, avoir une fille en premier, ce n'est pas plus mal. Elle aidera pour le ménage et pour élever les enfants à venir. Et puis, petite fille, on commencera à te préparer pour ça. Il y a quelques années, on te faisait une « harroussa » avec deux bâtons noués en forme de croix : c'était ta fille, il te fallait l'habiller, t'en occuper. On te donnait une petite marmite et un petit « kanoun » et tu pouvais faire ta « rhalouta » et pendant que toi tu te préparais à devenir une parfaite ménagère, ton frère joue dehors, il est choyé, surveillé, il accompagne son père en ville, pour se promener. Très vite, à chacun son rôle. Après, c'est la circoncision pour le garçon, c'est sa deuxième fête, alors que toi tu n'as rien eu. On est fier du sexe de ce petit garçon.

Donc, petite fille, pendant que l'on t'apprendra à broder, à tricoter, à t'occuper de tes frères et sœurs, le petit garçon ne pense qu'à jouer. Déjà il est servi comme un roi. Il mange avec son père dans la salle à manger, et toi tu manges dans la cuisine avec tes sœurs et ta mère. Ce n'est pas rare du tout que les hommes et les femmes mangent différemment : les hommes ont une cuisine plus riche. Ils travaillent, eux. Après viendra le problème de l'école : tous les deux, vous irez à l'école et on prendra plus au sérieux son instruction.

LA MEMBRANE DECHIREE

Quand on était petite, pour apprendre l'arabe, on allait à la Médersa tout l'été mais dans cette Médersa, les garçons représentaient peut-être 90 % de l'effectif total. Nous étions presque l'exception. La fille n'a pas besoin d'apprendre sa langue nationale : ce n'est pas très important pour elle. L'essentiel, pour elle, c'est qu'elle sache s'occuper de son seigneur et maître et de ses enfants. Ainsi, toute ta vie, on

t'apprendra qu'il faut te sacrifier à l'homme, qu'il te faut le servir, tout accepter de lui et surtout on t'apprendra à faire attention au « trésor » que tu as entre tes cuisses. Ne fais pas de sport, ne saute pas, ne cours pas, tu risques de déchirer cette membrane, cette seule membrane pour laquelle un homme décidera de te prendre ou de te renvoyer.

On ne s'intéresse à toi, petite fille, que peu de fois dans ta vie. Ton mariage, si on ne te couvre plus le visage comme par le passé, empêchant ainsi ta propre fête, n'oublie pas quand même qu'il ne te faut à aucun moment lever les yeux, ni regarder qui que ce soit ; tu ne mangeras pas bien sûr et surtout tu essayeras de pleurer, tu n'en seras que plus belle et plus touchante ; je crois que c'est une recommandation inutile, comment ne pas pleurer quand on sait qu'on va à l'abattoir. Le lendemain de tes noces, quand ils verront le sang sur ta chemise, ils ne s'occuperont que de ça. Le viol que tu as subi ne les intéresse pas. Surtout ne t'avises pas à te plaindre de la violence de l'homme. Il t'a choisie et pour cela il faut que tu supportes tout. Prends exemple sur ta mère, sur ta grand-mère et sur toutes les femmes arabes.

La deuxième fois où l'on se rend compte que tu existes, c'est quand tu mets un garçon au monde. On te prend un peu en considération, tu as été capable de faire un garçon. Ne te fais pas trop d'illusion, c'est quand même grâce à l'homme que tu l'as eu. Tu es la terre, c'est l'homme qui a semé et qui récolte. Et si par malheur tu as une fille, ce n'est pas la faute de la semence, pas la faute de l'homme tout de même ; c'est de ta faute toi, la femme, tu es une mauvaise terre ; qu'à cela ne tienne, ce n'est pas les femmes qui manquent, ton mari en prendra une autre. Surtout ne t'aventures pas à leur expliquer que ce sont les spermatozoïdes de l'homme qui décident du sexe de l'enfant ; ils diront que tu diffames, tu es contre Dieu et contre l'Islam. En aucun cas, l'homme n'est responsable de cela. Subis donc ton sort en silence et avec dignité, n'ajoutes pas au chagrin de tes parents ; non seulement ils ont eu une fille mais en plus une fille incapable d'engendrer des mâles.

J'AI ETE PROGRAMMEE

Tu crois, ma fille, que tout ceci est dépassé, qu'on a évolué. Surtout, ne te fais pas trop d'illusions. J'ai vu tout cela ; j'ai vécu le début, j'ai échappé belle à la fin, mais ça existe encore. Alors, ma fille, fais attention, j'ai peur pour toi, tu es si belle, si fragile. Je ne veux pas qu'ils te piègent dans leur société d'hommes. Moi, je te veux libre et libérée, je te veux indépendante et heureuse. Je voudrais que tu puisses choisir ta voie sans que pèse sur toi tout ce passé de femme exploitée, aliénée, niée car moi il me pèse. Je n'ai pas pu

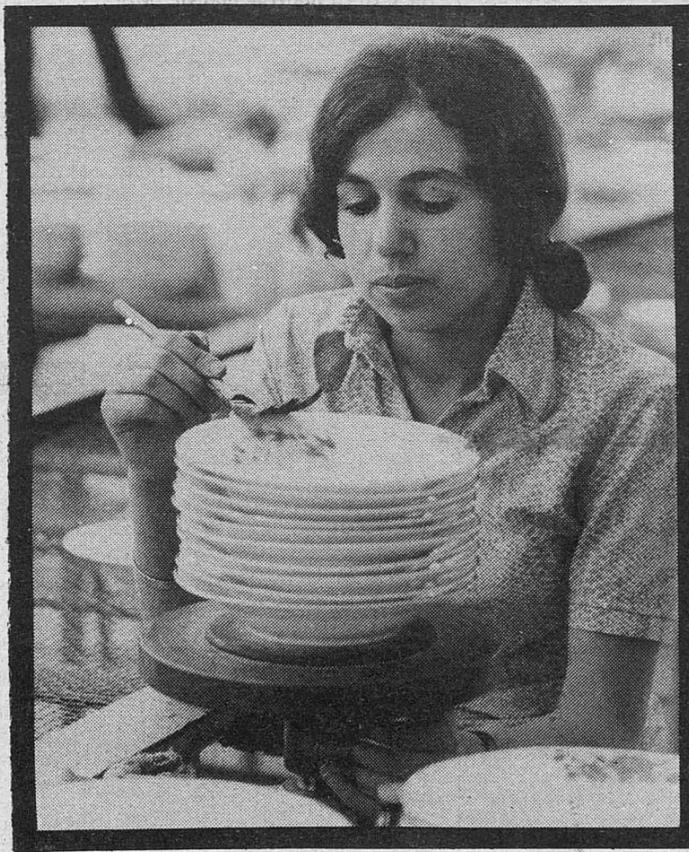
Suite page 10

S'il n'y avait pas un rejet des Français, tu te croirais comme tout le monde français, seulement parce que tu es frisée et que tu as la peau noire on ne te prend pas pour une Française à ce moment tu te poses la question : merde, qui je suis ? Tu peux te la poser pendant des années, tu peux te trouver une solution aussi. C'est sûr que c'est une position vachement complexe.

Cri: le bonheur maman

Le plus grave et le plus révoltant dans la situation de femme immigrée, c'est cette impossibilité de communiquer avec sa mère. Comment lui faire comprendre l'importance du bonheur ? Etre heureuse sans mauvaise conscience, sans scrupule, comment lui faire admettre que cela doit être le but de chaque femme, qu'il n'est pas possible de se nier comme elle l'a fait, que nous femmes d'aujourd'hui, ce que nous voulons c'est nous affirmer en tant que personne libre, pas en tant que mère ou en tant qu'épouse.

Tout ces sacrifices que tu as faits, maman, me pèsent, m'étouffent. Je ne me sens pas capable de faire ce que tu as fait. Je me sens coupable de rompre la chaîne, de ne pas transmettre à ma fille ce que tu m'as toi-même transmis. Comprends-moi, je ne peux pas faire abstraction de moi, de mes envies, de mes désirs pour ne penser qu'à ma fille et mon mari. J'ai essayé mais je n'ai pas pu. Une révolte est née en moi. Cette



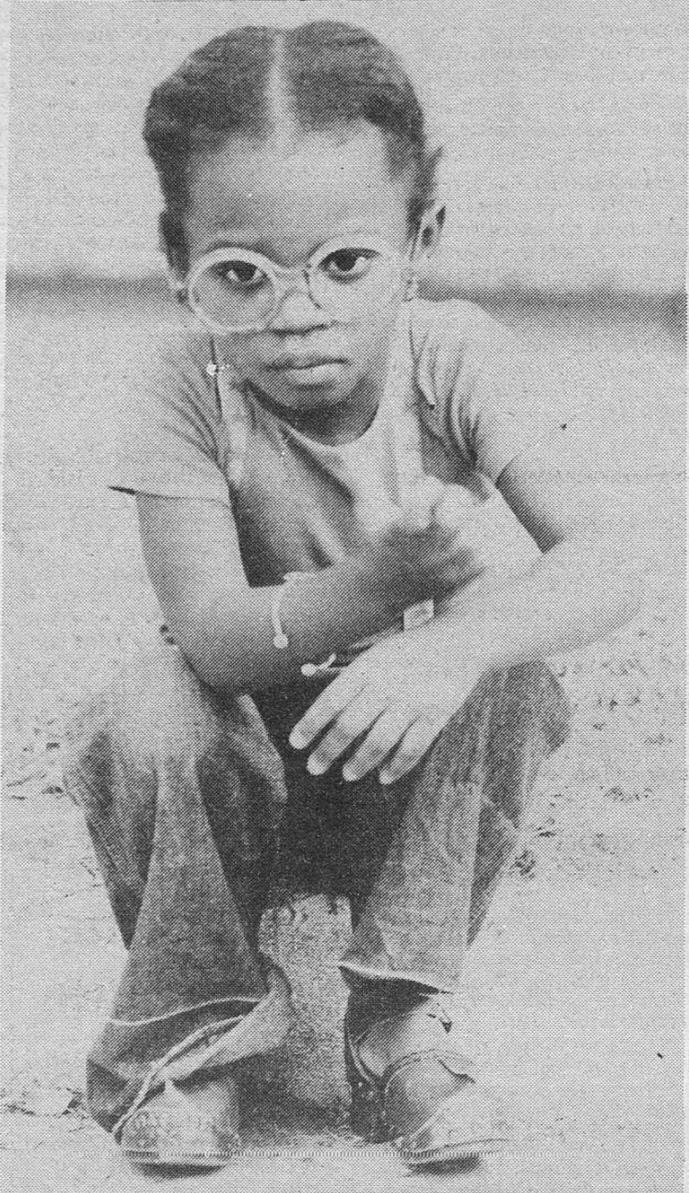
Sipapresse.

même révolte que tu as essayé d'étouffer pendant des années. Je sais, tu ne voulais pas que j'ai la même vie que toi, tu voulais quelques améliorations pour moi. Il t'était impossible d'imaginer à quel point ce peu de révolte que tu as mis en moi s'est multiplié. Tu n'arrives pas à l'imaginer et moi je n'arrive pas à le contrôler.

Nadia

VIVONS l'instant présent
mes sœurs
VIVONS notre utopie !
PARLONS haut et clair
mes sœurs
LUTTONS haut et clair !

Béatrice ELOM
Camerounaise. En France
depuis quatre ans.



(Photo Kohl-Lobé)

Suite de la page 9

m'en débarrasser complètement. Je me crois libre et parfois je me surprends à faire des choses pour lesquelles j'ai été programmée.

Ma fille, est-ce pour toi que j'ai à nouveau envie de hurler tout ce qui m'a fait mal pendant des années, tout ce qu'ils m'ont fait ou empêché de faire. Je croyais en avoir fini avec tout ça parce qu'un jour j'ai rencontré un homme différent d'eux ; il m'a réconciliée avec eux mais aujourd'hui je refuse cette réconciliation.

Journal: un jour comme les autres

Je rêvais... Ces rires, ces visages, cette lumière, ce tout qui me semble fou et un peu étranger... Pourtant, je ris aussi, je reconnais des visages et je chante et je danse... puis voilà qu'on frappe brutalement à la porte... il fait noir, je suis allongée, j'arrive à peine à ouvrir les paupières... mais je suis dans mon lit ! Je rêvais. Et ces coups à la porte, c'est lui, c'est mon père. Il rentre après avoir passé la nuit dehors. Je me redresse. Ma sœur qui dort dans le lit à côté, me dit : « Tu est réveillée ? ». « Oui, quelle heure c'est ? » « Six heures et demie ».

« Merde, c'est l'heure de me lever pour aller au lycée. T'as entendu il vient juste de rentrer ». « Bof, comme d'habitude ! ». Oui, comme d'habitude, je dois préparer le café, en boire une tasse, m'habiller en vitesse, passer un peu de noir à mes yeux, rassembler mes bouquins et prendre la route du car qui me mènera au lycée. Le même chemin tous les matins, le grand débarquement devant le bahut, un petit tour au Marigny, puis c'est la reprise des cours. Je les supporte comme tout ce que je vis, avec des battements de cœur à chaque sonnerie.

MA SŒUR

Quand c'est fini, je me dirige vers le car ou bien je fais halte au bistrot. Alors je suis fatiguée, j'ai envie de me coucher, d'oublier, de rêver comme ce matin au moment où le monstre est rentré complètement ivre après la nuit passée dans un de ces cabarets orientaux où il a bu, rit, et dansé, où il a claqué son fric et celui de ma sœur qui le gagne durement et n'en voit pas la couleur. Parce qu'elle est une femme... c'est trop con... après le Marigny et mes dernières cigarettes, c'est la maison, le chaud foyer familial. Je suis tout de même soulagée de retrouver mes frères, mes sœurs, mes neveux... et maman...

ET MAMAN AUSSI

Cette pauvre maman qui vit un calvaire et le supporte tous les jours et remercie... Com-

ment s'appelle-t-il déjà ? Ah oui, le bon Dieu. Elle supporte tout en silence, ma maman, ma maman... quelquefois elle pleure mais jamais devant son mari qui ne voit en elle que la servante, l'esclave, l'épouse destinée à lui obéir, à faire le ménage et la bouffe, les enfants, et à assouvir ses besoins sexuels. Elle sert aussi à se faire taper dessus quand le noble mâle a besoin de laisser s'épancher toute sa virilité. Maman je t'aime...

C'EST LA VIE... ET POURTANT... !

Je n'ai plus envie de raconter ma vie, ma mort, la lente coulée de maman vers le néant où elle m'entraîne avec elle parce qu'elle s'efface trop. Je ne raconterai pas tout ce que je subis à la maison, au lycée, mes deux seuls horizons en tant que fille, en tant qu'immigrée. Ce serait trop long, trop dur, trop douloureux. Et puis peu de gens en comprendrait le sens, sauf peut-être toutes les filles qui se reconnaîtront un peu dans ces quelques lignes, du moins, celles qui se rendent compte à quel point elles sont enfermées dans le monde qu'on leur fabrique, qu'on leur impose. Je voudrais simplement écrire puisque je ne peux rien faire d'autre. Ecrire que j'ai envie de vivre et non pas de rester cloîtrée dans mon mutisme face à ces gens qui m'entourent, qui compatissent à mon deuil de la vie qui ne les touche pas. Ils me bloquent tous : les rares fois où j'ai essayé de me raconter, de les rencontrer, je n'ai heurté que des mots et des visages. « C'est la vie !... » m'ont-ils dit. Si c'est la vie, je préfère le néant. J'en suis si près... mais je ne crois pas à la fatalité... Et pourtant, le nombre de filles, de femmes qui sont dans la merde...

HOURIA
Salon de Provence.

Lettre à mon frère arabe

Ton éducation t'a donné ce qui est fort et brillant. Tout ce qui est amour et voyant jusqu'à ton sexe que tu peux promener à l'air pur de la mer.

A moi, on m'a dit cache ta honte. Il faut que l'on voit rien apparaître. Ecraases-toi et surtout ne manifeste aucun sentiment.

Mais frère arabe, suis-moi. Au fond de mon abîme, j'ai appris à discerner la vérité, les belles choses.

Aujourd'hui, tu as peur que je ne te dépasse par mes intuitions, par mes jugements, par mon évolution plus rapide que la tienne. Ne crains rien même si je te dépasse, je n'en laisserai rien apparaître, pour ton amour propre, ta fierté.

Frère arabe, suis-moi tu es à la traîne. Je veux simplement que tu laisses tomber ton masque que tu apprennes à vivre à mes côtés, à exprimer tes sentiments avec humilité, à t'enrichir avec moi.

Frère arabe, permets-moi de t'exprimer mes sentiments, de te dire je t'aime. Ta supériorité, je n'en veux point, je veux une lutte commune, pour une vie meilleure.

Dalila

Une lutte des femmes mauriciennes



Photo Armand Borland

La nécessité de créer une commission femmes, au sein du Mouvement des travailleurs mauricien, (MTM), s'imposait à cause de la spécificité même de l'immigration mauricienne. En effet, les femmes représentent 50% de la communauté émigrée en France et 90% de celle installée ces dernières années en Italie. Toutes ces femmes occupent des emplois, presque exclusivement des emplois de maison et connaissent dans les maisons bourgeoises une surexploitation de leurs forces et de leur vie, digne du colonialisme et de ses mœurs qu'elles pensaient révolues.

Il était vital de nous organiser par nous-mêmes en dehors des grandes assemblées de Mauriciens où la présence des hommes intimidait et bloquait un grand nombre d'employées de maison. Pour que les femmes s'expriment librement, les plus militantes se sont décidées à les réunir en commissions femmes.

Les journées de travail des employées de maison mauriciennes sont particulièrement longues. Elles s'étirent tard le soir, au gré de la fantaisie des employeurs et de leurs convives. Les unes assurent 12 heures de présence consécutives sans vrai repos ; d'autres dépassent les 14 heures sans broncher. Heureuses sont celles qui n'ont pas à garder d'enfants la nuit, en l'absence des maîtres de maison. Logées, la plupart du temps chez l'employeur ou occupant la chambre de bonne de l'immeuble, les employés de maison sont forcés d'accepter

une existence de séquestration. Certains employeurs s'octroient le droit de regard sur la vie privée de leur bonne en interdisant toute visite dans la chambre. Leur droit de vivre en dehors du travail, ou leur vie intime dépend donc de l'humeur ou de la complicité du concierge.

Un des premiers succès de la commission femmes a été d'aider les femmes à se libérer le dimanche en refusant d'accompagner les patrons à la campagne pour le week end. Il fallait donc rassurer les employées de maison, en leur expliquant, qu'elles ne risquaient pas de perdre leur emploi dans la mesure où elles étaient dans leur droit, protégées par la législation du travail. On a donc étudié ensemble la convention collective des employées de maison de la région parisienne. Les moins timides intervenaient auprès des employeurs pour exiger le respect de leurs droits et ne faisaient appel à la commission femmes que si les employeurs étaient réticents. Les autres demandaient aux militantes de les accompagner pour discuter avec les employeurs. Notamment dans le cas de leur régularisations pour obliger les patrons à remplir les contrats de travail.

Ainsi non sans peine, chaque jour des employées de maison obtiennent des congés hebdomadaires et annuels, des salaires décentes et surtout la rémunération ou la récupération des heures supplémentaires. Commission femme mauricienne.

Du métro au palais de Justice

Jeudi, 15H. Dans le métro, correspondance Bastille, ils sont là parmi nous. J'avance, trois pas à peine. Il a levé sa main réglementairement jusqu'à son képi, et avant qu'il n'ait dit quoi que ce soit j'avais déjà sorti mes papiers de ma poche. Voilà, c'est fait. Pourquoi donc se sentir comme soulagé en prenant la rue St Antoine ? Au carrefour un petit car emmène deux immigrés.

Vendredi, 11H. Le scénario identique, place d'Italie cette fois. Un ouvrier turc, de la confection sans doute, clandestin, il a un paquet de robes à coudre sous le bras. Pas de papiers ? Votre passeport. On l'attache à la rampe d'escalier avec les menottes.

Samedi dans l'après-midi, l'heure n'a pas d'importance, ils avançaient sur le quai République, direction place d'Italie. Aux jeunes gens et aux personnes de couleur ils faisaient le signe du salut. Mais c'est à l'arrivée de la rame qu'ils cueillent celui qu'ils semblent chercher : un Africain en jean rapé.

et l'on y rencontre les mêmes gens égarés dans les couloirs aussi kafkaïens que ceux de la préfecture. Ils ne sont pas parus à la XXIIIème chambre du tribunal correctionnel. Où sont-ils passés ? Je ne pouvais totalement les oublier. D'une affaire à l'autre les avait-on relâchés, les avait-on expulsés, sans tambour ni trompettes ?

Fausse carte de travail : un mois de prison

Mardi matin, deux immigrés interpellés dans le métro, l'un au Trocadéro, l'autre à la Porte de Clignancourt, étaient poursuivis pour usage de faux documents administratifs. Seul Ali a répondu à la convocation. Ali a acheté une carte de séjour et une carte de travail pour 3500F, dans un café de Barbès. Le président ne peut s'empê-

Faux permis de conduire : un mois avec sursis

Le lendemain, devant le même tribunal, comparait un ouvrier turc de la confection pour le même motif. Seulement Ismaïd a déjà ses titres de séjour (10 ans) et de travail. Il avait acheté il y a deux ans son permis de conduire. Le 8 avril, rue St Denis il est au volant de sa voiture quand un gardien de la paix lui demande son permis. Ce n'est pas la première fois qu'il présente son permis de conduire à des agents. En deux ans c'est bien la dixième fois.

« Je suivais des cours de conduite. Là, un homme m'a proposé de me vendre mon permis pour 2000F. Il connaissait quelqu'un de « bien placé » à la préfecture ». Il a pris mes papiers puis me les a rendus. Comme ça se faisait beaucoup chez les ouvriers turcs, d'acheter son permis de conduire, je croyais que c'était un vrai ».

« Vous êtes en France depuis 1971 ».

« Application de la loi ». souffle le procureur. L'avocat d'Ismaïd plaide la bonne foi de son client convaincu que c'était un fonctionnaire, officier de police qui lui avait fait son permis, car, ajoute-t-il, cela existe... en Turquie ! Ismaïd est condamné à un mois d'emprisonnement avec sursis et 500F d'amende.

comprendre qu'il est bien le prévenu en question. Pour le tribunal, il faut Lederman.

« Quel est votre nom ? demandez encore le président. Avez-vous une pièce d'identité ? »

Mamadou sort de sa poche une sorte de récépissé de la préfecture de police en petits morceaux mais le président est rassuré. C'est bien Mamadou qui est en face de lui. Mamadou est là et ailleurs. Ça a l'air de drôlement naviguer. Il parle de son identité perdue. « J'ai perdu mes papiers. Plusieurs fois. Tous les récépissés sont à la préfecture ».

J'avais des pertes de conscience... des pertes de papiers

Visiblement le président croit avoir à faire avec Konaté, que le PCF a défendu au

moment des expulsions des résidents des foyers Sonacotra. Il a du mal à accepter la disjonction Konaté sans Lederman, l'un ne pouvant pas exister sans l'autre. Mais Mamadou finit par prononcer une phrase. « Je n'ai pas d'avocat ». Tout le monde cette fois se sent soulagé. Mamadou est là, avec ses esprits. Son regard vacille. Pourquoi est-il là au juste ? Pour une condamnation par défaut à une peine d'emprisonnement de deux mois pour le vol d'une serviette d'une valeur de 230F au BHV en octobre 77.

« Qu'en dites-vous, aujourd'hui ? demande le président. Question sans importance pour Mamadou qui répète difficilement : « J'avais perdu mes papiers à maintes reprises parce que j'avais des pertes de conscience... pertes de papiers... pertes des identités... pertes de consciences... » L'indulgence (!) du tribunal correctionnel transforme les deux mois fermes en deux mois avec sursis. Un infirmier attendait sur un banc la sentence avant d'emmener Mamadou.

Nanterre : encore une expulsion d'immigrés

30 mars 1979. Mogniss et Samid Hamed Abdallah, 2 frères de nationalité égyptienne comparaissent devant la commission d'expulsion de la préfecture de Nanterre. Dans la cour de la préfecture et tout autour, des centaines de C.R.S. face à 300 manifestants venus s'opposer à l'expulsion.

Dès le début de la commission, les avocats de Mogniss et Samir constatent la disparition du rapport des Renseignements généraux et le font remarquer au président qui l'avait, lui aussi, vu dans le dossier. Après deux heures d'attente, on retrouve enfin le rapport.

Les deux jeunes Égyptiens y sont qualifiés de « chefs opérationnels de groupes gauchistes », « membres de collectifs autonomes » et « en contact avec le F.P.L.P. (Front populaire pour la libération de la Palestine). Accusations fantaisistes et non fondées (ce qui explique qu'on ait retiré le rapport) et qui cachent, comme le souligne Me Laval, ce qu'on reproche de fait à Samir et Mogniss, le non-respect de cette fameuse neutralité qu'on demande aux émigrés.

En France depuis mai 1966, Mogniss et Samir sont étudiants à la faculté de Nanterre. A Saint-Cloud (où ils ont fait leurs études secondaires) comme à Nanterre, ils sont en contact avec des jeunes immigrés et des jeunes Français, chômeurs ou étudiants.

Non couverts par la Sécurité Sociale (parce qu'Égyptiens), ils font de petits boulots parallèlement à leurs études. A travers la revue « L'Encrier », ils militent pour une véritable expression des réalités et des besoins des jeunes immigrés nés en France.

A Suresnes, où 75 % des stagiaires Barre sont immigrés, à Saint-Denis et Aubervilliers, où les jeunes immigrés participent activement aux luttes lycéennes de l'automne 1978, et enfin à Nanterre, où le passage fréquent des jeunes chômeurs immigrés à la fac rencontre l'hostilité de certains étudiants, Mogniss et Samir militent pour un autre rapport à ce qu'on appelle désormais « La seconde génération ».

C'est ce que le ministère de l'Intérieur appelle « troubles graves à l'ordre public » en citant la participation des deux frères, avec 200 jeunes chômeurs français et immigrés, au « Carrefour carrières » organisé le 3 février dernier par le lycée de Saint-Cloud.

La direction du lycée et le député RPR Baumel n'ont pas apprécié que les jeunes viennent donner leur version de ce qu'est le chômage et parler par eux-mêmes de ce qu'ils veulent faire de leur avenir.

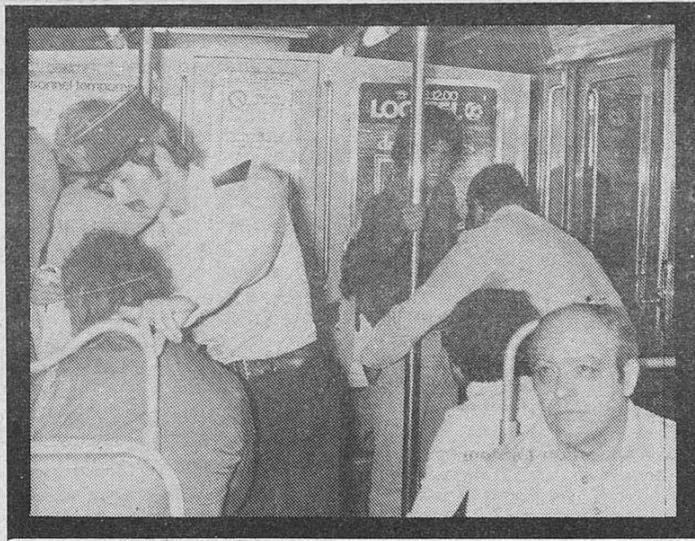
Réunion du Comité de soutien : les mardis et vendredis, 19 H, 14 rue de Nanteuil, 75015 Paris, tél. 531 43 38.

Vers quelle destination ?

Dimanche à la réunion des Mauriciens dans l'annexe de Sainte Odile, un des participants raconte : « J'ai accompagné Louise à la préfecture, vendredi matin. Le ministère du Travail l'autorise à travailler comme employée de maison. Elle a le droit d'avoir une carte de séjour. Nous avons attendu une journée entière. D'abord au premier étage, ensuite au cinquième. Là, c'est infernal. Des dizaines d'immigrés menottes aux poignets étaient dirigés vers une porte grillagée. On en a vu une cinquantaine. Tous des sans-papiers ou des travailleurs que la France ne veut plus. Au 5ème étage ils surgissent de tous les coins de la région parisienne. Ceux qui viennent de passer la nuit au dépôt sont reconnaissables à leur barbe de deux ou trois jours. Mais où les emmène-t-on après ? »

A la XXIIIème chambre

Où les emmène-t-on ? Sans Frontière est passé de la préfecture au Palais de Justice. Un boulevard à traverser. Mais change-t-on vraiment d'institution ? La pierre est la même



(Photo Sipa-Press)

cher de faire remarquer au prévenu qu'on n'acquiert pas des papiers dans un café, pas plus en France que dans un autre pays. Pourquoi aviez-vous acheté ces faux documents ? Ali tente de s'expliquer en vain. Son interprète est le garde de service chargé de l'accueil, qui escamote les explications pourtant simples de cet ouvrier tunisien régularisé en 73. « J'ai travaillé au club Méditerranée ». Le président le coupe : « pas sans papier en tout cas ! » Ali continue : « J'ai eu un accident, j'ai été hospitalisé. C'était la fin du contrat. La préfecture a refusé de renouveler mes papiers. J'ai rencontré quelqu'un qui m'a dit qu'il avait un ami à la préfecture qui me ferait mes papiers ». Le procureur : « Je requiers une peine d'emprisonnement ». Ali est condamné à un mois d'emprisonnement.

Mamadou êtes-vous bien Mamadou ?

A la même audience, un jeune Ivoirien s'avance lentement vers la barre, les mains plongées dans un grand manteau marron. Il vient tout droit de Maison Blanche à Neuilly sur Marne. Le président lui parle mais il ne répond pas. Ses yeux flottent, rien ne semble pouvoir les retenir.

— Où est votre avocat ? Vous êtes bien Mamadou Konaté ? Où est maître Lederman ? Mamadou se tait. Comme l'huissier, la greffière, le procureur et les juges insistent, il fait un bref signe de la tête. Histoire de leur faire

LES ANTILLAIS: des immigrés, ou...? vivre à Toulon

« Toulon est une ville raciste, il y a peu de travail sauf aux arsenaux et aux chantiers navals. Ici, on ne peut pas parler d'une véritable émigration antillaise. Ce sont surtout des anciens sous-officiers de marine qui se sont installés ici avec leur famille. »

Moi j'ai du mal à me sentir émigré, mais je suis comme eux, c'est peut-être parce que j'ai pas le physique, ni le comportement d'un Antillais. Leur référence ici, aux Antillais de Toulon c'est le soleil, la musique. J'aimerais retourner au pays pour connaître les masses antillaises ».

D'un trait, Gaspard m'a jeté à la figure son mal de vivre, son mal d'être. Ça faisait trois jours que j'étais dans cette ville grise avec les immeubles carrés semblables à eux-mêmes, une ville morne mais chaude. Trois jours pour comprendre ce qui avait poussé 3.000 Antillais à s'installer dans cette ville. Éparpillés dans la cité, les Antillais toulonnais n'en forment pas moins une communauté. Les hommes sont arrivés les premiers, les femmes et les enfants ont suivi. Souvent toute la famille a débarqué ensemble.

Pour un billet d'avion!

Ils étaient 300 étudiants martiniquais et guadeloupéens, le 12 avril dernier à manifester rue Oudinot devant le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, pour un rapatriement en fin d'études et pour un tarif étudiant à 2.100 F en riposte à la hausse des tarifs Air-France sur la ligne métropole DOM-TOM. Contre l'émigration de la jeunesse et l'invasion des touristes, « envahisseurs méprisants et arrogants à l'égard du peuple antillais ».

Face à ces revendications et devant la détermination et la mobilisation des étudiants, M. Dijoud, « ministre des Colonies » a répondu par la démagogie et... la répression : les forces de police avaient en effet fait plusieurs blessés parmi les militants des Associations générales des étudiants Martiniquais (AGEM) et Guadeloupéens (AGEG).

L'AGEM et l'AGEG appellent à la solidarité et à l'unité des départements français de la Guadeloupe et de la Martinique pour lutter contre le colonialisme qui aujourd'hui use de tous ses moyens pour réaliser son entreprise criminelle de génocide des peuples martiniquais et guadeloupéens.

Aujourd'hui, les hommes sont grands-pères et les femmes grands-mères. Les enfants ont grandi, se sont mariés entre eux.

Ici tout le monde se connaît, on se retrouve dans l'Amicale. L'Amicale est la pendule qui règle la vie quotidienne des Antillais. Elle organise les bals annuels et c'est Olivier Stirn, à l'époque secrétaire d'Etat aux DOM et TOM qui est venu inaugurer en 1975, le foyer antillais de Toulon. Le président martiniquais émigré en Guyane et de Guyane à Toulon est fier de montrer la grande salle où se trouvent pêle-mêle un bar, des flippers, la bibliothèque de littérature antillaise couleur locale.

Je repense à Gaspard, à mon arrivée, je fus accueillie par son père et sa mère. La mère m'avait dit, mon fils n'est pas là, voilà ta chambre. Je m'étais levée pendant trois nuits dans un lit doux. Ça faisait longtemps que j'en avais pas aussi bien savouré la quiétude d'une chambre d'adolescent. Et voilà que le propriétaire de ce lieu avait un beau visage, des boucles noires, des mains que je ne quittais pas du regard. Il fit une moue qui acheva de me séduire.

Gaspard n'a pas choisi Toulon, il est arrivé ici à trois mois. Il ne parle pas le « patois » m'avait-il lancé. Qu'est ce que tu appelles patois, cher Gaspard ? Le créole bien sûr. En discutant avec la mère, j'avais appris qu'elle préférait parler français à ses enfants, juste pour l'école. Sinon, avec son mari, elle ne parlait que créole. Mais mon fougueux adolescent rétorqua brutalement à cette remarque : « Tu sais, elle aurait mieux fait de nous parler créole, parce que son français est plutôt approximatif ». La mère avait cru bien faire. La sentence du fils est catégorique. Comme quoi les parents ont parfois tort.

« C'EST SURTOUT POUR LESENFANTS »

Monsieur Armand est venu à Toulon en 1958. A Fort de France, il enseignait l'anglais au lycée mais pour assurer l'avenir de ses enfants, il demanda sa mutation à l'académie d'Aix. Il s'est retrouvé à Toulon. Il ne fut pas mécontent et n'eut pas trop de mal à trouver une petite villa pour sa nombreuse progéniture.

« Je me suis retrouvé à Toulon sans rien connaître de Toulon. Je savais que c'était une ville maritime, c'est le hasard qui a voulu que je sois ici. Mon cas n'est pas symptomatique. Chez moi, dans mon pays, je n'étais pas embarrassé. Il y a peut-être un arrière fond de déception politique, mais ce n'est pas l'essentiel, c'est surtout pour les enfants... ».

Parti pour les enfants, Monsieur Armand est resté pour les enfants. Aujourd'hui il a 70 ans, après deux courts séjours en 21 ans de vie toulonnaise, il se demande s'il n'aurait pas mieux fait de rester même pour les enfants. Mais j'ai des doutes, un homme qui émigre à 50 ans, ne le fait pas uniquement par amour des

siens. Militant communiste depuis 1934, Monsieur Armand évoque avec chaleur le temps où à la Martinique, il se battait nuit et jour pour construire les syndicats, animer un centre de formation ouvrière, ou un comité de Front Populaire.

A Fort de France, jusqu'à son départ, il est présent dans toutes les grandes batailles politiques de son pays. A la loi d'assimilation proposée par son parti et votée en 1946, il souscrit totalement. Pendant 24 ans, il n'eut pas une minute à lui. Le regrette-t-il ? Pas tout à fait, mais ce désir de se consacrer à ses enfants et cet exil volontaire ne sont sûrement pas étrangers à ces intenses années d'activités. La question des enfants n'est peut-être pas aussi déterminante. M. Armand est venu avec la ferme intention de retourner vivre à la Martinique. Petit à petit, M. Armand s'est laissé vivre, il s'est trouvé pris dans l'engrenage de l'appartement à payer, lorsque l'on s'achète une maison en métropole, qu'on est le père de 9 enfants et professeur, ce n'est pas évident de s'offrir le luxe d'une autre baraque au pays. Et puis les enfants se sont mariés à des métropolitains, il y a eu les petits enfants, le projet de retour s'est doucement mis à couler.

Le virus de la politique ne lâche pas facilement son homme. En novembre 1958, il y a les élections en France, M. Armand va donc assister à la campagne de son parti dans le Var. Toujours membre de son parti, il participe aux campagnes contre l'O.A.S., mais l'activité d'une cellule lycéenne dans une fédération du Var, n'est pas aussi excitante que les grandes joutes politiques à Fort de France. M. Armand sans y prendre garde s'éloigne de plus en plus de la politique. Il continue à voter communiste.

« Pour moi, il n'y a plus de problème, je suis relativement passif, je me laisse vivre. J'ai été tellement sollicité que j'ai dû reprendre ma carte, mais je n'avais plus le cœur. J'étais comme un soldat qui a quitté le combat ».

On croit quitter le combat mais il y a des choses qui vous collent à la peau. De 1969 à 1971, M. Armand est sollicité par les siens pour diriger l'Amicale des Travailleurs Antillais et Guyanais à Toulon, il se laisse faire. Il va gérer pendant trois ans, au jour le jour, la vie de la communauté. Pourquoi ce besoin d'organiser l'a-t-il repris ?

« Oh, je ne sais pas, c'est une façon de recréer le pays, on se retrouve pour le plaisir de parler du pays, boire un punch ensemble. A Toulon, on a essayé de s'adapter. Tu sais c'est une communauté paisible, surtout des anciens sous-officiers de marine, ils ont leur retraite, leur villa. Et puis tant qu'on a de l'argent pour faire des achats on est un consommateur. On ne peut pas dire qu'ici nous sommes l'objet d'une répulsion comme le sont les Arabes. Nous

sommes relativement privilégiés, nous les Antillais car nous bénéficions d'un préjugé favorable. Depuis 1969, nous sommes intégrés dans les groupes folkloriques, il y a des Catalans, des Bretons, des gens du Nord. Nous avons toujours été acceptés, il n'y a pas d'opposition raciale envers nous ».

« M'AFFIRMERENTANT QUEMOI—MEME »

C'est justement cette attitude de deux poids deux mesures qui étouffe Gaspard. Est-ce parce qu'on le prend pour un Algérien comme il me racontera plus tard ? « Non, ce n'est pas pour ça, mais je veux m'affirmer en tant que moi-même. Ici, nous les Antillais on ne veut pas s'accepter comme des gens qui viennent d'ailleurs... ».

Peut-être parce que je venais d'ailleurs, d'une autre ville surtout, j'ai attrapé aussi le mal de Gaspard. Je suis restée perplexe devant Solange, une belle Martiniquaise, lorsqu'elle m'a avoué que jusqu'à l'âge de 14 ans, elle ne se sentait pas noire mais française. Je me suis retournée vers la mère de Gaspard, elle qui est venue ici adulte. Peut-être a-t-elle d'autres choses à dire sur le fait d'être française et antillaise.

« Mais je suis bien comme ça, les Antillais c'est des Français non ? C'est normal non ? Pourtant j'en aime pas qu'on me dise que je ne suis pas tout à fait noire, je le suis et je suis bien comme ça non ? ».

La mère de Gaspard avoue cependant être venue avec l'espoir de rentrer à la Martinique à la retraite de son mari. Elle regrette de ne pas pouvoir passer Noël au pays, c'est tellement plus gai me dit-elle. « Mais dans la vie, on fait des sacrifices, on ne se rend même pas compte » ajouta-t-elle. Mon interrogation n'avait pas de sens, pourquoi remuer le couteau dans la plaie ? Toulon est une ville raciste comme disait Gaspard, mais à Toulon, il y a des Antillais qui ne le subissent pas tous les jours. Est-ce de leur faute ?

AILLEURS... C'EST OU EXACTEMENT ?

Les immigrés à Toulon ce sont les autres. A Toulon, il n'y a que des quartiers antillais pas de ghetto. Ils sont éparpillés dans la ville et dans la banlieue au gré des fortunes. Ils ne sont pas pauvres, ils ne sont pas riches. Les grands-pères touchent leur retraite, les enfants travaillent dans les bureaux aux PTT ou à la mairie.

Chacun gagne sa vie. Il faut être presque dans la confiance pour savoir qu'une soirée d'avril, il y a un bal antillais, qui réunit deux milliers de personnes, pères, mères, enfants, cousins et cousines. Mais à Toulon, il y a un bel adolescent qui se meurt, doucement, intégré pourtant, mais lentement il étouffe...

Maria

itinéraire d'un ouvrier turc

Les ouvriers clandestins qui se trouvent à Paris, travaillent en général dans la confection comme mécaniciens et repasseurs ; ils exercent leur activité dans des conditions difficiles et n'ont aucun droit social et économique. Le patron et les ouvriers ont toujours peur de l'arrivée de la police dans l'atelier et il n'est pas rare que la police embarque les ouvriers et les machines à la cité. Voilà ce qui est arrivé à un ouvrier clandestin emmené par la police à la cité : lundi 26 mars à 9 H 30, les policiers ont fait une perquisition dans l'atelier puis nous ont emmenés à la Cité. Ils ne répondaient pas à nos questions et agissaient avec nous comme si nous étions des criminels. Après de nombreuses questions pour nous libérer, ils ont exposé leurs conditions. Etre leurs indicateurs. Bien sûr, nous avons refusé. En nous insultant, ils nous ont

enfermés dans une cellule. Ils ont voulu que nous nous déshabillions entièrement et ceux qui ont refusé ont reçu des coups de poing et des coups de pied.

Après la fouille, nous sommes restés 26 heures dans la cellule. Ils ne nous ont pas donné de nourriture ni de cigarettes et quand nous leur réclamions, ils nous répondaient par des insultes. Un camarade avait demandé à voir son bébé âgé de 20 jours, cela lui fut refusé. Après ces 26 heures pénibles, quatre de ces six personnes ont été libérées à condition qu'ils quittent la France dans les quatre jours. Le fait que nous soyons Turcs a fait éclater leur racisme. Les deux camarades qui restaient ont été envoyés en prison et personne n'a pu aller les voir.

Association des travailleurs de Turquie en France



(Photo DR)

Sport et immigration: Allez Bassens!

Je ne vous parlerai pas de Bassens, une cité où vivent des familles immigrées. Le lieu encerclé par deux ponts, l'un de chemin de fer, l'autre, d'auto-route. Les bâtiments, les entrepôts, vous devinez déjà ! Parlons plutôt de football ! Un peu de soleil aujourd'hui quoi ! A Bassens, depuis quatre ans, existe un club de football créé par des immigrés, en majorité Algériens, avec le soutien du Centre Social. Le dirigeant actuel Atou, de métier ouvrier boiseur, m'explique la situation du Club :

— « Nous avons actuellement environ 70 à 75 joueurs répartis en trois catégories — minimes, cadets, seniors —. Nous participons au championnat de la « F.S.G.T. » (fédération sportive gymnique du travail).

— Pourquoi ?

— « La « FSGT » est la seule à accepter des équipes étrangères. La Fédération Française de football qui est la plus puissante n'accepte pas les équipes étrangères. Elle limite même le nombre de joueurs étrangers sur le terrain, à deux ».

— Y-a-t-il d'autres équipes immigrées ?

— « Oui, dans notre championnat, une équipe marocaine et une autre tunisienne. Je crois que les Tunisiens sont financés par le Consulat ».

« PASDEMOYENSMAIS
BEAUCOUPDESUCCES »

— Et vous, qui vous aide ?

— « Nous recevons des

subventions de la mairie et du Conseil Général ».

— Et du Consulat ?

— « Rien. C'est difficile de parler de cela. J'ai écrit au Consulat, j'ai rencontré des gens de l'Amicale. Des promesses mais pas de réponse, encore moins d'argent. J'ai demandé à la C.N.A.M., à Air Algérie, toujours rien. Pourtant nous sommes en majorité Algériens : c'est pas normal que l'on ne nous aide pas ».

— Malgré cela, vous vous débrouillez très bien !

— « Cette année, nous avons des difficultés ; beaucoup de joueurs ont été suspendus dans la catégorie seniors, mais l'an dernier, nous avons gagné deux coupes en deux jours : la coupe Lucien Gay qui regroupe les clubs des quartiers de Marseille et la coupe de la Marseillaise (quotidien régional du PCF) où jouent clubs de quartiers et d'entreprises de Marseille ».

— « Il n'y a pas de stade dans le quartier ? ».

— « Non, Claude animateur du Centre Social, il y avait un ferrailleur derrière la Cité. Il a vendu son terrain pour rien, la mairie n'a pas voulu le racheter ».

« LEPLAISIRDESE
RETROUVERETD'ETRE
ENTRENOUS »

Pourtant les jeunes viennent nombreux. Saïd qui a habité Bassens donne maintenant des cours d'alphabétisation et

vient jouer de temps en temps avec l'équipe : « Quand j'étais au lycée, alors que tous mes copains allaient au CES ou au CET, j'avais envie de les revoir. Le football était un bon moyen de se retrouver et d'être ensemble » nous dit-il.

Malek, actuel capitaine de l'équipe : « Ça me plaît de jouer à Bassens. On se retrouve entre nous, on plaisante, on s'engueule aussi, mais c'est vite oublié. Cela fait quatre ans que je suis à Bassens, je m'y sens bien, je me sens mieux qu'ailleurs ».

— « Pourtant à Bassens, comme moyens, il n'y a rien ! »

— « Oui, mais on est une bande de copains. On se régale ! »

— « Y-a-t-il du racisme dans les matches ? »

— « C'est difficile à dire. Quand je m'énerve sur le terrain, j'y pense. Après... je me dis ma foi non... Tu vois, on nous laisse rien passer et si il y a un incident, il est gonflé. Alors là on parle de nos origines ». A la FSGT, Claude Blondin, secrétaire général : « Il n'y a pas plus d'incidents dus aux immigrés mais quand ils existent cela va beaucoup plus loin que d'habitude ».

Amar, milieu du terrain : « Ils veulent que tu te soumettes. Quand tu leur parles d'égal à égal ça ne leur plaît pas ». En discutant avec ces jeunes, je sens bien l'envie qu'ils ont de se retrouver et l'ivresse d'exprimer leur jeunesse face à ce monde qui les

GUIDE PRATIQUE La pension d'invalidité (suite)

Le montant de votre pension dépend de :

— La moyenne de vos dix meilleures années de salaire.

— La catégorie dans laquelle vous êtes classé (e).

Il vous faut savoir que :

— La première catégorie correspond à une incapacité de deux tiers (66,66%) et vous donne droit à une pension dont le montant est de 30% du salaire moyen des dix meilleures années.

— La 2ème catégorie correspond à une incapacité totale d'exercer une activité rémunérée et vous donne droit à une pension de 50% du même salaire moyen.

— La 3ème catégorie correspond également à une incapacité totale et suppose en outre l'obligation d'avoir recours à une tierce personne. Elle vous permet donc de bénéficier en plus d'une pension de 50%, d'une majoration pour tierce personne dont le montant peut-être supérieure à la pension.

Cumul de la pension

Si vous bénéficiez d'autres avantages (rente accident de travail, pension alimentaire, pension de re-conversion, vous pouvez effectuer le cumul avec votre pension.

Les variations de la pension d'invalidité.

— Deux fois par an, votre pension est revalorisée au 1er janvier et au 1er juillet.

Au 1er janvier 1979, le montant minimum a été fixé à 6400F. Le montant maximum a été fixé à : 16092F pour une pension d'invalidité de la 2ème ca-

tegorie. 26820F pour une pension de la 3ème catégorie.

— Si vous êtes titulaire d'invalidité et que vous êtes hospitalisé, votre pension varie également selon votre situation de famille. Ainsi elle sera :

— Intégrale si vous avez deux enfants ou plus à charge.

— Réduite de un cinquième si vous avez un enfant ou plusieurs ascendants à charge.

— Réduite de 2/5, si vous êtes marié sans enfant ni ascendant à charge.

— Réduite de 4/5, dans tous les autres cas.

Votre pension peut également varier dans les cas suivants.

— Si votre état de santé s'améliore ou s'aggrave, vous pouvez à la suite d'un examen médical de la caisse de Sécurité Sociale, être classé dans une catégorie différente. A signaler que vous pouvez, vous même demander votre reclassement dans une autre catégorie en fournissant à votre caisse de Sécurité Sociale, un certificat d'aggravation ou d'amélioration de votre état de santé.

— Reprise d'une activité salariée.

Si vous êtes classé en deuxième catégorie, et que vous exercez une activité salariée, votre pension peut vous être supprimée ou réduite, si vos gains dépassent un certain montant. Donc, avant de reprendre un travail, il faut vous renseigner auprès de votre caisse sur les possibilités de cumul d'un salaire avec votre pension.

nie.

A la FSGT, d'une certaine manière, on confirme cela :

Claude Blondin : « La FSGT est d'orientation anti-raciste mais il y a les mentalités. Chaque Club a sa propre indépendance ».

— « Est-ce que sur le terrain il y a des incidents racistes ? »

— « Au foot, c'est comme dans la vie. Si un Français tue, c'est un fait divers. Si un Arabe tue, il y a une émeute ».

— « Que reproche-t-on à Bassens ? »

— « De vouloir faire des résultats à tout prix, surtout en équipe senior. C'est une sélection des meilleurs joueurs algériens ».

— « Moi, je n'ai rencontré que des jeunes qui ont du plaisir à jouer ensemble ».

— B.C. : « Ils tombent dans

le piège que leur tendent certains clubs en répondant aux provocations ».

— « On peut pas demander aux immigrés d'être des surhommes. Je ne vois pas de chauvinisme quand pour eux il s'agit de montrer aux autres qu'ils existent, qu'ils sont là ».

— « H. C'est trop demander à ces jeunes. Depuis quatre ans, le Club existe et c'est très bien. Maintenant, il est vrai, qu'en milieu immigré, la vie associative n'est pas développée et pour cause ! Nous aussi envers et contre tout, nous apprenons à vivre ensemble et à nous organiser. C'est difficile ! ».

— BC : « J'éprouve beaucoup de sympathie pour le club et mes critiques sont faites pour faire avancer les choses ».

Concluons en disant ensemble : « Vive l'AS Bassens ».

Cinéma

Coco La Fleur, candidat

De toute évidence l'endroit où l'on vient d'accoster est un jardin. L'homme qui pose une fleur d'hibiscus au revers de son veston rapé ?

Le jardinier heureux de l'histoire, pas de doute.

Pendant qu'il conte la truculence d'un peuple sur fond de mer ensoleillée et de ciel sans reflets, des enfants rieurs s'égaillent.

Bananiers, palmiers, canne à sucre...

Tout est permis jusque là, même en incrus-

tation la dérive d'un slogan publicitaire.

Air-colonies « Le camping Trigano ».

Mais voilà y a des types, on se demande ce qu'ils ont dans la tête, à croire que la seule chose qu'enseigne l'école des maîtres, c'est cracher dans la soupe. Christian Lara ferait-il du cinéma politique sans en avoir l'air ? En tout cas, pour jouer à l'histoire il faudrait au moins accepter les règles du genre. A moins que sauvegarder les apparences fût le propos essentiel.

Rien n'altère plus la patience que l'attente d'un petit nuage ouaté... un filet, n'importe quoi qui vienne maculer ce plafond d'azur d'où nous arrive un jet d'Air France, et c'est la fin d'un rêve.

Le jardinier cool de l'histoire n'a d'autre patrimoine que la sueur, la souffrance, le cri d'un pays qui croule dans le sous-développement à côté des Békés et des nouveaux riches.

Le propriétaire il est là-bas, de l'autre côté de la tache bleue, il vient justement de se

souvenir que dans les DOM il peut se passer la même chose qu'en métropole : des élections. Gauche : 60% Droite : 40%, telle se présente la situation.

Dans les bagages de l'énarque de service, un candidat « démocrate » local auquel le pouvoir confie la lourde tâche de récupérer les 10% manquant.

Où est l'époque bénie du deuxième collège, maintenant y a plus le choix. Pour subjuguer la populace des bidonvilles il faut trouver l'un des siens, un candidat qui puisse fixer plus de 10% des suffrages avant de refiler docilement son pactole au « démocrate ».

David Boyeur — Coco La Fleur est tout désigné. Je n'ose vous conter ce qu'il adviendrait de lui s'il réussissait mieux que prévu dans sa tâche et que l'idée saugrenue de froncer lui venait.

Nous resterait une histoire : Dieu convia l'homme blanc, le mulâtre et le nègre. Le Blanc à cheval arriva le premier, on lui fit don de la richesse. Le mulâtre second reçut l'intelligence ; le Noir dernier reçu vous l'avez deviné : le travail.

Temps fort de ce film qui nous laisse néanmoins sur notre faim.

Coco la Fleur s'écriant : nous devons refuser, ce n'est pas une fatalité.

Amar II

Théâtre

Une veillée africaine

Une veillée africaine est une animation, au clair de lune, présidée par un conteur.

Abia Mukoko, lui, a raconté, à Paris l'histoire de son continent : l'Afrique et sa civilisation. Et bien sûr, les problèmes que pose sa mutation.

Le jeune metteur en scène et comédien, né il

y a une trentaine d'années à Douala veut renouer avec l'expression orale. Il veut surtout restaurer le classicisme africain — les contes et les légendes — sur lesquels reposent l'enseignement et la connaissance de l'Afrique Noire. Depuis la nuit des temps, à travers les siècles, celle-ci n'a pu témoigner

de son passé et transmettre ses valeurs morales et culturelles que grâce... à l'actualité.

Inspirée du livre de son compatriote camerounais Elongué E. Yondo « Place de la littérature orale en Afrique » l'œuvre originale, d'Afrique et de la diaspora, de danses et de fables. Heureuse antithèse du spectacle africain d'animation — bradé comme produit touristique et distraction pour hôtes de marque — au-delà des manifestations communautaires c'est un plaidoyer en faveur du « recensement du patrimoine culturel et la sauvegarde de la tradition ». A. Mukoko ne prêche-t-il pas dans un désert ? Malgré son talent, sa foi et sa détermination ? Quand l'Afrique doit choisir, à l'heure du progrès industriel, entre une société de consommation, figée, qui détruit le substrat culturel, et la recherche de son authenticité, base fondamentale de sa liberté, le choix est déjà fait, je le crains. Dououreux conflits de temps et de générations.

Antoine S.



CARNETS

PARIS

Cinéma : 2 mai, en exclusivité : film portugais *Torre Bella*, de Thomas Harlan à Action République, 18, Fbg du Temple, 11ème. 1er festival international du Cinéma du Tiers-Monde, du 25 avril au 1er mai 1979, Le Bonaparte, 76, rue Bonaparte, 6ème. Tél. 326.12.12.

Lundi 30 avril : 14h, « Mariage reporté » de Zhu Shiling (Chine). 16h : « Les mille et une mains de Souheil Ben Barka » (Maroc). 18h : « Ma vie » de Shi Hui (Chine). 22h : « Satané » de Oumaroun (Niger) et Baks de Mohar Thian (Sénégal).

Mardi 1er mai : 14h : « Après la tempête naît le printemps » de Ouyang Yu-quian (Chine). 16h : « Les ingénieurs » (Corée). 18h : « Douce jeunesse » de Wu Zhuguang (Chine). 20h : « Les loups » de Mohamed Chahine (Syrie). 22h : « Le Caire 30 » de Salah Abou Seif (Egypte).

11 mai : « L'arabesque à voir et à entendre » (luth avec Hassan et calligraphie et animation arabe avec Fawzy) avec la participation de Guy Jacquet. Un court-métrage : « La leçon de lecture » de Keuken.

25 mai : « Le bossu de Rome » de Lizziani. A 20h45,

à la salle Saint-Bruno, 8, rue Pierre l'Hermite, 75018 Paris organisé par l'Association culturelle de la Goutte d'Or.

9ème anniversaire du Club juvénile portugais, le 8 mai, 51, rue de la Roquette, 75011 Paris. Tél. 806.43.83.

4ème festival immigré : Gala d'ouverture le 12 mai de 14h à 23h, à l'Hippodrome de Pantin, avec Djamel Allam, Toto Bissainthe, Pierre Akendengue, Carlos Andreu, A.B. Dhiab, Lou Verdier, Martin Saint-Pierre, Math Samba, Hedi Guella, El Kurd Mustapha, El Orbanne, Soumare, Guilbert, Bébér, P. Lumumba, Dakeyo, Night Liman, groupe folklorique croate et portugais, et un groupe culturel algérien. Pour les autres programmations (Paris, et région parisienne), s'adresser au MTI, 46, rue de Montreuil, Paris 11ème. Pour les billets, idem. (La clôture se fera à Strasbourg le 3 juin, départ par autocar prévu par le MTI. S'y inscrire dès maintenant.

Expo : jusqu'au 5 mai, expo de photos sur le Portugal « Les gens du sud » de Manuel Araiyo A.D.E.P.B.A.A.L., 117, rue de Rennes, 6ème.

Expo : regards sur la peinture arabe avec Naaman Salman (Irak) du 18 avril au 3 mai et Mohamed Belcaïd (Maroc) du 8 au 23 mai, à

l'Association de solidarité franco-arabe, 12-14, rue Augereau, Paris 17ème. Du 7 au 12 mai : expo d'Adamah, Ba, Badiane, Coulibaly, Kouakou, Lawson, N'Diaye, N'Doye, Samir-Stenka, Tchetchou ainsi que des tapisseries du royaume de Lesotho, à la Galerie Nesle, 8, rue Nesle, Paris 6ème.

Jusqu'au 11 mai, expo de peintures de Gilbert Andriamahaleo à U.B.P., 22, Bld Malesherbes, Paris 8ème.

Musique : 3 et 4 mai, à 21h, Fairouz, à l'Olympia, 28, Bld des Capucines, 2ème.

De 18h30 à 19h30, mardi 8 mai, deux percussionnistes du ballet Lemba. Mercredi 9 mai : Francis Bebey. Vendredi 11 mai : Kapia, dans le cadre de l'expo d'œuvres d'artistes peintres et sculpteurs africains à la galerie Nesle, 8, rue Nesle, Paris 6ème.

Jeudi 3 mai, 20h30 : concert Merzak Mouthana, Musée d'Art moderne « Terre brûlante », création par le groupe M'Bamina et les ballets Kodja, au Palais des Glaces, 37, rue du Fbg du Temple, Paris 10ème.

Gala de soutien organisé par l'AARCTA à la Mutualité, le samedi 26 mai, à 14h, avec Djamel Allam, Lanjine Konté et sa Cora, Sugar Blues.

Littérature : Rencontre d'auteurs maghrébins et d'écrivains ayant écrit sur le Maghreb, le 9 mai, de 16h à 22h, au 5-7, rue de l'Ecole Polytechnique, 6ème. Organisée par la Librairie l'Harmattan.

Théâtre : Troupe El Ghalfa les 4 et 5 mai, à 20h30 et le 6 mai, à 15h, à la salle Saint-Bruno, 8bis rue Pierre l'Hermite, Paris XVIIIème Métro Chapelle ou Barbès, « Deux chameaux font recette ».

Danse : du 2 au 9 mai, 20h30 (dimanche 16h30), 8 représentations : Les grands ballets d'Afrique Noire, au Palais des Arts, 325, rue Saint-Martin, Paris 3ème, avec : veillée africaine avec des instruments traditionnels : balafon, kora, flûte, condinn ; Dounbumba-Coteba ; danses d'initiation et de chasse. Foton Xone au cœur de la forêt sacrée ; Dieli Dom intermède de griots. Timini, la reconversion de Karamoko.

Deux jours de fête, 30ème anniversaire du MRAP.

Porte de Pantin, Hippodrome de Paris. 19 et 20 mai 1979. De 10h à 24h. Samedi et dimanche. Métro : Porte de Pantin.

Stands-restaurant-bars-films-vidéo-garderie-animation enfants-Leny Escudero,

Roger Mason, David Rose, Jean Gavine, Mario Nolla, Toto Bissainthe, Ismael Toure, Indiens Sioux, El Orbanne, Sugar Blues, Plurielle, Factory, Eve Grilliquez et le « Chant profond Juif », Marcel Dadi, Martin Saint-Pierre, Jimmy Gourley, Fernando Marques, Jean-Marc Trassard, Patrick Sechet et Pierre Henoque, Maloya, Le Clown Jacquot, Mama Bea Tekielski, En Nasr, Claude Villiers.

Entrée : d'avance 30F les deux jours. 25F par jour, sur place.

Pour tous renseignements : 120, rue Saint-Denis 75002-Paris. Tél. 233.09.57.

BERRE : projection du film « Khalifa le teigneux », de Hamouda Ben Halima le 4 mai à 20h30, au 2, rue de l'Eglise. Ce film est suivi d'une information sur les papiers.

BANLIEUE

MARLY LE ROI : 5 et 6 mai, stage de danse africaine animé par Elsa Wollaston au gymnase Ramon, 78160 Marly.

MANTES LA VILLE : 6 mai à 17h, les ballets Kodja au Comité d'Entreprise Renault-Flins.

ELANCOURT : 9 mai à 14h30, les ballets Kodja à la Maison pour tous.

SURESNES : du 10 mai au 15 juin, animations scolaires par les ballets Kodja dans les écoles.

ARGENTEUIL : du 13 au 15 mai, animations dans les classes primaires, par les ballets Kodja. Spectacle le 7 mai à 14h30, au centre culturel.

FONTENAY SOUS BOIS : 6 mai à 14h : Carlos Do Carmo et ses guitaristes (chanteur international du fado) et les groupes folkloriques de Clichy sous Bois et Fontenay sous Bois et l'orchestre « Les Panthères ». Au Gymnase Léo Lagrange (près des Rigolots), rue Roublot. Fête organisée par l'Association portugaise et le service culturel de Fontenay. Présence de personnalités.

GAGNY : Grande fête à laquelle participe la Troupe Kahina. Représentation à 18h à la Cité des Peupliers.

RUMILLY SUR SEINE : MJC, le 5 mai, soirée culturelle mauricienne, bouffe, film : la lettre de Hassen Goolam et sketches.

AUBERVILLIERS : 18 mai, de 14h à 16h (après-midi femmes). Chérif Allouci : conteur d'expression arabe au Centre Solomon, 5, rue Schaeffer.

GAGNY : 20 mai, à 18h, Cité des Peupliers, Troupe

sanstrentière

Rencontre avec une nouvelle musique

J'ai rencontré Freh Khodja dans un studio d'enregistrement du 18ème je me suis dit : « Tiens pourquoi pas un papier pour « Sans Frontière » ? »

« Alors Freh qu'en penses-tu ? ». « J'ai entendu parler de Sans Frontière me dit-il. Je crois que c'est une bonne initiative, que des immigrés créent leur propre hebdo, les portes de la communication sont ouvertes. Bien sûr, il y aura des problèmes, mais l'essentiel, c'est qu'il existe ».

Il commença alors à me parler de son métier de musicien en France d'abord, aux Etats-Unis puis son retour en France avec une con-

ception artistique nouvelle.

« Faire admettre que l'arabe peut être chanté sur tous les tons ».

« Dis-moi Freh te considères-tu comme un chanteur de l'immigration ? »

« Franchement non, je ne veux me donner aucun genre, mais je considère qu'en tant qu'Algérien, immigré vivant et travaillant en France, je suis concerné par tous les problèmes qui touchent à l'immigration et ses différents moyens d'expressions (la musique entre autres). Bien sûr, pour moi la musique n'a pas de frontière, c'est un langage uni-

versel, c'est un moyen de communication entre les individus ; les thèmes de mes chansons expriment ce que je ressens un point c'est tout ! ».

« Quelles sont tes influences sur le plan musical et leur impact sur tes compositions ? »

« Pendant cinq ans j'ai fait de la soul, du rythm and blues dans divers groupes, c'est une musique que je ressens et elle intègre « inconsciemment » peut-être mon « héritage culturel » je dirais en tout ce que c'est un mariage entre la soul, le rythm and blues et la musique populaire (ne pas comprendre Chaabi) ».

Pourquoi l'expression arabe parlée ?

« Dernièrement Christian Bonnet de Radio France m'a posé cette question, mais je dis et je le répète je chante dans ma langue maternelle c'est un besoin vital, cela me pose beaucoup de problèmes, mais c'est une idée nouvelle et il faut l'exploiter à fond.

Pour terminer Freh, quels sont tes projets ?

Une tournée en Tunisie (actuellement en discussion avec les organisateurs), et l'Olympia le 2 juin, ensuite j'aimerais faire des spectacles en province et dans la banlieue parisienne, également la sortie d'un album vers la fin de l'année.

Kaddour

Festival des « chanteuses » arabes

Organisé avec le concours promotionnel des compagnies aériennes de trois pays (Algérie, Maroc, Tunisie), le premier gala de chanteuses d'expression arabe, s'est déroulé dimanche 15 avril porte de Pantin.

L'unité du Maghreb dans la chanson, et quelle chanson, toujours la même. De ce côté là rien de changé.

L'intention est louable, un grand merci à nos compagnies aériennes, de nous avoir rapproché l'espace de cette soirée. Quand on sait qu'ils nous faut un passeport pour circuler entre nos pays, cela fait un peu sourire.

Cette représentation a attiré un public parti-

culier celui des familles endimanchées, avec un grand nombre de femmes. A cette occasion, elles ont quitté leur univers quotidien : la maison, les gosses, la vaisselle, etc...

En vedettes, nous avons eu droit à : Soulef la Tunisienne Hadja el Hamdamouia la Marocaine, et Majda l'Algérienne.

Le clou de ce festival revient à Hadja el Hamdaouia qui par son style provocant, et ses propos osés, a d'une certaine manière rompu avec la monotonie ambiante de cette soirée. A noter que Hadja el Hamdaouia se produit souvent dans les cabarets au Maroc.

Juste après l'entracte, la surprise avec

Freh Khodja et son groupe à « l'occidentale ».

Là nous passons sans transition des mélodies arabes aux rythmes latino-américains qui n'ont d'ailleurs pas choqué le public (qui ne s'y attendait pas), car Freh Khodja a très bien assumé ce qu'il a fait.

Plus de trois mille personnes étaient attendues, il en est venu que la moitié, le prix de l'entrée (35F), a aussi contribué au bide de cette soirée.

A noter pour la petite histoire que le public français a brillé par son absence, ainsi que la presse.

Petites annonces

Cherche 2 pièces dans le 18ème ou 19ème. Loyer 500F max.

Troupe KAHINA recherche Combi W ou R 12 break ou grand break en bon état pour ses déplacements : 6000F max. Tél le matin : 246 33 13.

La revue Autrement a publié en novembre 77 un numéro spécial « Culture immigrée » que vous pouvez encore vous procurer en allant ou en écrivant à Autrement 73, bd Beaumarchais 75003 Paris.

Echecs - Go. Si vous êtes joueur d'échecs isolé. Si vous êtes joueur de Go isolé. Nous vous aidons à trouver des partenaires. Si vous ne savez pas jouer, nous vous apprenons. AEO. 128 av. G. Clémenceau. 92000 Nanterre. (Tél. 724 12 34. répondeur).

C'est moi PAPON celui qui roule partout. Je pars en Algérie avec une Lada, fin septembre. Je peux emmener 3 passagers. J'y retourne en janvier. Je vais au Sahara. Hoggar, reste trois places pour TAM. Circuit des Oasis.

El Bayad, El Oued, El Goléa in Salah, Ghardaia, Touggourt, Ouargla, TAM, reste trois places. Je cherche une place en voiture Paris-Alger

Voyage en Algérie été ou hiver, essence payée

ensemble. Reste trois places dans Lada fin 1979. Prix très bas, visite complète du Sahara.

Autre projet : Paris-Alger en 125 MZ : reste une place. Ecrivez, je répondrai : Papon, 97, rue du Moulin de la Ville, 93600 Aulnay.

Nous sommes plusieurs à vouloir monter une pièce de théâtre sur l'histoire de l'immigration. Cherchons d'autres immigrés (e) s pour participer au projet. Ecrire à la rédaction. Midi, 28, rue Pavillon. 13100 Aix. Préciser sur enveloppe : pour le groupe de théâtre.

L'équipe de football de la Goutte d'Or recherche des matchs amicaux. Pour la contacter, vous pouvez téléphoner à Accueil et Promotion : 1, rue Affres, 75018 Paris. Tél. 255 44 64. Laisser un message pour Fabien.

Déménagements et transports, en tous genres Paris, banlieue Province avec un camion de 14 mètres cubes, tél au 626 99 35.

SARABA Culture est née. Son but : viser l'isolement des travailleurs africains dans les foyers par des animations culturelles. Il invite les Sénégalais désireux de s'y associer à contacter M. Niang Babacar, 122 bd St Germain, 75006 Paris.

Cherche bandjo en bon état. Prix max 300F, écrire au journal qui transmettra.

Carnaval. Libre expression de la Goutte d'Or. L'Association culturelle « La Goutte d'Or » et le groupe « Alpha » du quartier qui espèrent s'ouvrir à d'autres groupes invitent les habitants et résidents du quartier à venir participer à la préparation d'un carnaval de libre expression. La date retenue : le 16 juin 79. Le programme se compose ainsi : des parades dans la rue, une braderie, du théâtre plein air, des groupes musicaux, des jeux, un méchoui, et costume traditionnel. Les réunions se tiennent tous les ven-

dredi à 18H30 au 35, rue Stéphane, Paris 18ème.

L'Association culturelle de la Goutte d'Or 35, rue Stéphane, Paris 18ème. Cherche une personne sympathique pour donner des cours de français à des immigrés. Se présenter. Urgent.

« Groupe Foliane » accueille danseurs et danseuses tous niveaux pour folklore des Balkans « Yougoslave et roumain » au Centre de Loisirs rue Marceau à Issy les Moulineaux. (A 50m du métro Mairie d'Issy). Renseignements 638 08 17 ou 631 41 17.

CARNETS

Kahina « Famille Ben Djelloul, en France depuis 25 ans ».

GENNEVILLIERS : Restaurant d'entreprise Chausson, 40, rue Henri Barbusse, le 13 mai, à 14h, Troupe Kahina.

SAINT-DENIS : 31 mai, à 14h, au Théâtre Gérard Philippe, Troupe Kanina (dans le cadre du 4ème festival immigré).

CRETEIL : Quinzaine des Migrants :

Mercredi 2 mai : à 15h, salle des Fêtes, après-midi enfantine, avec les marionnettes de Saïd Hamidi. A 21h, MPT Bleu, rue A. Guillaumin, film : « Bicots, nègres, vos voisins, de Med Hondo et débat. A 20h45 : MJC du Mont Mesly, 100, rue Juliette Savar, film : « Pain et chocolat » de Franco Brossati.

Jeudi 3 mai : 18h30 : MJC du Mont-Mesly, film « Pain et chocolat ». 20h30, Maison des Arts-André Malraux, film yougoslave (sous-titré)

21h, MJC Village, 57, rue du Gal Leclerc, film « Bicots, nègres, vos voisins » et débat. Vendredi 4 mai : 18h30 et 20h45 : MJC Mont-Mesly, film « Pain et chocolat », la séance du soir est suivie d'un débat. 21h. Club de Créteil, rue de Charpy, Croix des Méches

débat : « Le rôle économique de l'immigration et les revendications des travailleurs immigrés » avec Albano Cordeiro (économiste), Gilles Werbunt (responsable de formation), André Legouy (GISTI) et des représentants CGT, CGDT, PS et PCF. Samedi 5 mai : Parc municipal, clôture du tournoi de football « Coupe de l'amitié » à 15h. A l'Office Municipal des Migrants de Créteil, après-midi enfantine « Heure du conte berbère », avec Yahia Djafri à 15h. A 18h, film « Le garage » avec débat, au Centre Doyen. A 21h, à la Salle des Fêtes : concert arabo-turco-persan avec Hedi Guella, Mahmoud Talit, Ali et Koudsi. Dimanche 6 mai, à partir de 15h, Place Salvador Allende (Dale de l'Hôtel de Ville), fête en plein air « Clôture de la quinzaine » : groupes folkloriques portugais de Puteaux, Vitry, Aulnay et Créteil, Chorale portugaise de Mai-Alfort et Paris 17ème, théâtre avec les troupes Kahina, A Charrua et Association Portugaise d'Ivry, orchestres yougoslaves et maghrébins (Sherkawa), chorale Unidad popular (Chili), chanteurs : le chilien Sadko Martinez et la Yougoslave Milena Djodjvik.

Samedi 5 et dimanche 6 mai au centre Kennedy, exposition et animation sous le thème : « Immigrés du Sud-

Est asiatique ».

NANTERRE : « En mai, fais ce qu'il te plaît » au Théâtre des Amandiers, rue Pablo Picasso. Libre expression émigrée : 3 et 4 mai, à partir de 17h. Musique : groupe femmes, Chaka groupe africain, les Moussafirines (voyageuses), les Branches de l'immigration, Al'Oud, M'Hamed Ali Al Hami, Ouled Chemus. Spectacles de danse, percussions, poèmes.

Du 28 avril au 3 mai : le Groupe Léopard travaillera avec des enfants d'un quartier de Nanterre « La cité blanche » à partir de 17h. Les 5 et 6 mai, à partir de 14h : Théâtre avec Ya Wili Wili (groupe femme) « Le thé acre ». Troupe Ibn Khaldoun « Mohamed Travolta ». Le Douar « Et le muet parla ». Nous « Nous et pas les autres ». Les jeunes des Caribouts « Accusés de sale gueule ». Cinéma Montage diapos de Sala Saighi : Khoroto an 2. « A cloche pied sur les frontières », film réalisé par des élèves et enseignants du lycée Joliot-Curie et Mohand Ben Salama. Vidéo du spectacle « Week-end à Nanterre ».

Expos : Hanane : photographie marocaine « Vivre et voir Nanterre ». Belamine : dessinateur. Fatima Rahou : peinture sur verre. Tout cela a lieu dans la grande salle. Un

deuxième lieu sera ouvert pour l'expression spontanée.

VERSAILLES (Yvelines), 2ème festival des immigrés des Yvelines : 20 mai de 11h à 23h + expo-débat-film sur le Cambodge. Du 14 au 27 mai, au Centre, 8, rue de la Porte du Buc, 78000 Versailles.

RENCONTRE-DEBAT : le 9 mai, de 16h à 22h. A l'occasion de la sortie de nombreux ouvrages du et sur le Maghreb, une rencontre entre auteurs des différents pays et le public est organisée par la Librairie l'Harmattan. Sont entre autres invités : Abdelwahab Meddeb, Tahar Ben Jelloun, Mohsen Toumi, Abdellah Baroudi, Nabils Fares, Elsa Assidon, Mohamed Dib, Djamilia Olivesi, Noureddine Abdi, Abdelmalek Sayad, Denise Brahimi, Saliha Amara, Driss Chraïbi, Elie Maakaroun. Lieu : 5-7, rue de l'Ecole Polytechnique, Paris 5ème.

VIERZON : (Rappel). Expo peintres et sculpteurs algériens au Centre Culturel, rue de la Gaucherie 18100. Vierzon. A partir du 5 mai. (Amara Mohand, Bouhadaf Saci, Areski Djemil, Rachid Khimoune...).

TOULOUSE : reprise du 2ème festival de la musique maghrébine le 20 mai à 15h, à la Halle aux grains avec Idir,

Nass El Ghiwane, Dahmane Harachie, Hedi Guella, Léila...

MARSEILLE : Maison de l'Etranger, rue Zattard, 13001.

15h : 20 mai, Les pêcheurs (film algérien).

15h : 27 mai Terre d'Avril (film portugais)

BELFORT : Animation de Rue par les ballets Zebila « La fête au village » les 18 et 19 mai.

AUXERRE : vendredi 4 mai, 20h30, récital Francis Bebey. Vendredi 11 mai, 20h30, Lamine Konté et deux musiciens à la MJC des Vauviers, 16, rue de la Résistance.

EPINAY : samedi 19 mai, 20h30, récital Francis Bebey, à la Salle des Fêtes.

CHATEAUROUX : du 23 au 27 mai, dans le cadre de la foire-exposition, spectacles de la Troupe Nationale de Théâtre Togolaise.

DOUAI : les 16 et 18 mai 14h30 et le 8 mai, 16h, spectacles des ballets Kodja à la Maison de la Culture et animations dans les écoles.

VALENCIENNES : 18 mai à 20h30, spectacle ballet Lemba à la Maison de la Culture.

LENS : 19 mai, à 20h30, Ballet Lemba, à l'occasion de la quinzaine commerciale.

AUXERRE : Expos : « Arts d'Afrique Noire » au musée d'Auxerre ; « Fêtes et danses » à la MJC des Vauviers ; « Visages d'Afrique » à la MJC Saint-Pierre et « Sécheresse au Sahel » par le comité de jumelage.

VALENCE : Troupe Kahina « Famille Ben Djelloul en France depuis 25 ans », le 27 mai.

LILLE : Troupe Kahina « Famille Ben Djelloul en France depuis 25 ans » à la MJC, rue Massenet 59000 Lille, le 19 mai, à 17h.

AMIENS : le 4 mai, à 20h30, à la salle Gérard Philippe, C.S.C. Guynemer, film « La mal vie » de Daniel Karlin avec débat animé par le MRAP.

Une dizaine de comités grenoblois luttant contre la répression et les atteintes aux droits de l'homme viennent de publier une brochure intitulée « 12 peuples face à la répression » :

Vous pouvez vous la procurer en écrivant à Jo Briant, 150 Galerie de l'Arlequin, 7306, Grenoble 38100 en y joignant un chèque de 20F (frais d'envoi compris).

Au lecteur: qui est derrière nous, sinon...vous!

Aïcha et Zohra. Aides soignantes à Trappes, nous ont téléphoné la veille en demandant une dizaine de journaux. Nous avons commencé à discuter sur le projet **SANS FRONTIERE**, et très vite la question fuse: « Qui est derrière vous? ». Les copains se regardent! Une question pertinente et que beaucoup de gens se posent. Qui est derrière nous? Quel parti? Quel pouvoir? Qui écrit les articles? Qui finance?...

L'immigration serait-elle stérile?

Et si nous retournions le problème: pourquoi une telle question?

L'immigration ne serait donc capable de produire que de petits journaux mal fagottés? De n'écrire que des appels alarmistes? Au soutien... à l'aide!

Alors qui est derrière l'immigration?

Peut-être bien la misère qui nous expatrie, l'humiliation, la répression, l'exploitation et... peut-être ce cri déchirant qui sort de nos entrailles, ce vide absolu d'expression qui continue d'encercler l'immigré, ont été la force principale qui a poussé un groupe d'hommes et de femmes algériens, tunisiens, marocains, camerounais, sénégalais, arméniens, portugais à créer « **SANS FRONTIERE** ».

Où nous avons l'ambition de nous financer nous-mêmes. Les premiers souscripteurs sont des immigrés et des amis français qui ont versé de 10F à 1.000F. Des collectes ont été faites un peu partout dans les cités, les foyers... Ce journal n'est la propriété de personne, n'est à aucun parti ni aucune organisation!

Un groupe qui sortira très vite de l'anonymat dans lequel il est, le temps d'asseoir ce projet, et de s'entourer de certaines garanties. Alors, qui est derrière nous? Qui, sinon... vous tous.

sansfrontière

Administration Rédaction
35, rue Stephenson 75018 Paris tél 606 15 68

Rédaction régionale Midi
28, rue Pavillon 13100 Aix-en-Provence

Directeur de la publication Khali Hamoud
Numéro de la commission
paritaire en cours.

Imprimerie Rotographie 93 Montreuil



Il est légitime que tous ceux qui nous ont soutenus et ceux qui veulent le faire, sachent où nous en sommes. Voici le numéro 02, né un mois après le 01. Nous ne sommes pas encore un hebdomadaire. Nous ne le deviendrons que si nous atteignons **LES 2.000 ABONNEMENTS. ET SI TOUT VA BIEN L'HEBDO DEMARRERA EN SEPTEMBRE**. D'ici là, en projet le 03 et un numéro « spécial Vacances » plus important où de nouvelles rubriques seront introduites (informations sur les pays d'origine).

Un mouvement très prometteur est né autour du journal; plusieurs centaines de lettres nous ont été adressées. Dans la rédaction, de nouveaux collaborateurs ont rejoint l'équipe. Nous sommes à 350 abonnements après le 01. Les 9.000 journaux ont été vendus. Aussi faut-il que ce journal vive! Votre participation active est nécessaire à tous les niveaux.

« Nous n'avons personne derrière nous ». Simplement nos volontés. Nous sommes, à ce jour, tous des bénévoles. Nous n'avons pas encore de locaux. Le local à Paris, 35, rue Stephenson où des permanences sont assurées, est provisoire. Dans les équipes notamment dans le sud (Aix et Marseille) nous n'avons pas du tout de local.

Il nous manque des machines à écrire, du matériel de bureau, etc... Toutes les personnes qui se sentent concernées par le projet, peuvent nous rejoindre.

La diffusion au mois de septembre sera assurée par les N.M.P.P. Jusque là et même après nous appelons toutes les bonnes volontés à se manifester (librairies, kiosques, dépositaires en tous genres, comités d'entreprises etc...). Nous voulons constituer une documentation générale pour le journal:

- photographies
- dossiers
- bandes enregistrées, témoignages.

Nous avons un besoin urgent de photographies (à Paris et dans le sud), de dessinateurs, caricaturistes en vue d'inclure dans les prochains numéros des pages de B.D.. Eh bien sûr les FINANCES!

Encore un effort dans les souscriptions.

Nous avons beaucoup d'espoir et ne serait-ce que pour ne pas décevoir ceux qui nous ont fait déjà confiance, nous ferons tout pour réaliser « **SANS FRONTIERE** ».

ABONNEMENT «SANS FRONTIERE»

SOUSCRIPTION A L'ORDRE DE SANS FRONTIERE 35 RUE STEPHENSON PARIS 75 018

6 MOIS: 80 F. 12 MOIS 160 F.

Abonnement de soutien à partir de 250 F.

NOM:

PRENOM:

ADRESSE:

PROFESSION (facultative):

Objectif 2 000 abonnements!

sansfrontière